MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DES FORETS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

BIBLIOTHEQUE

MINISTERE de l'AGRICULTURE
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL
CELLULE EVALUATION RESSOURCE
Place des Arcades - B.P. n° 1001
MAURIN
34972 LATTES CEDEX

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE

Résultats de l' Inventaire forestier

1978

TOME I

RÉGIONS FORESTIÈRES DE LA SEINE-ET-MARNE

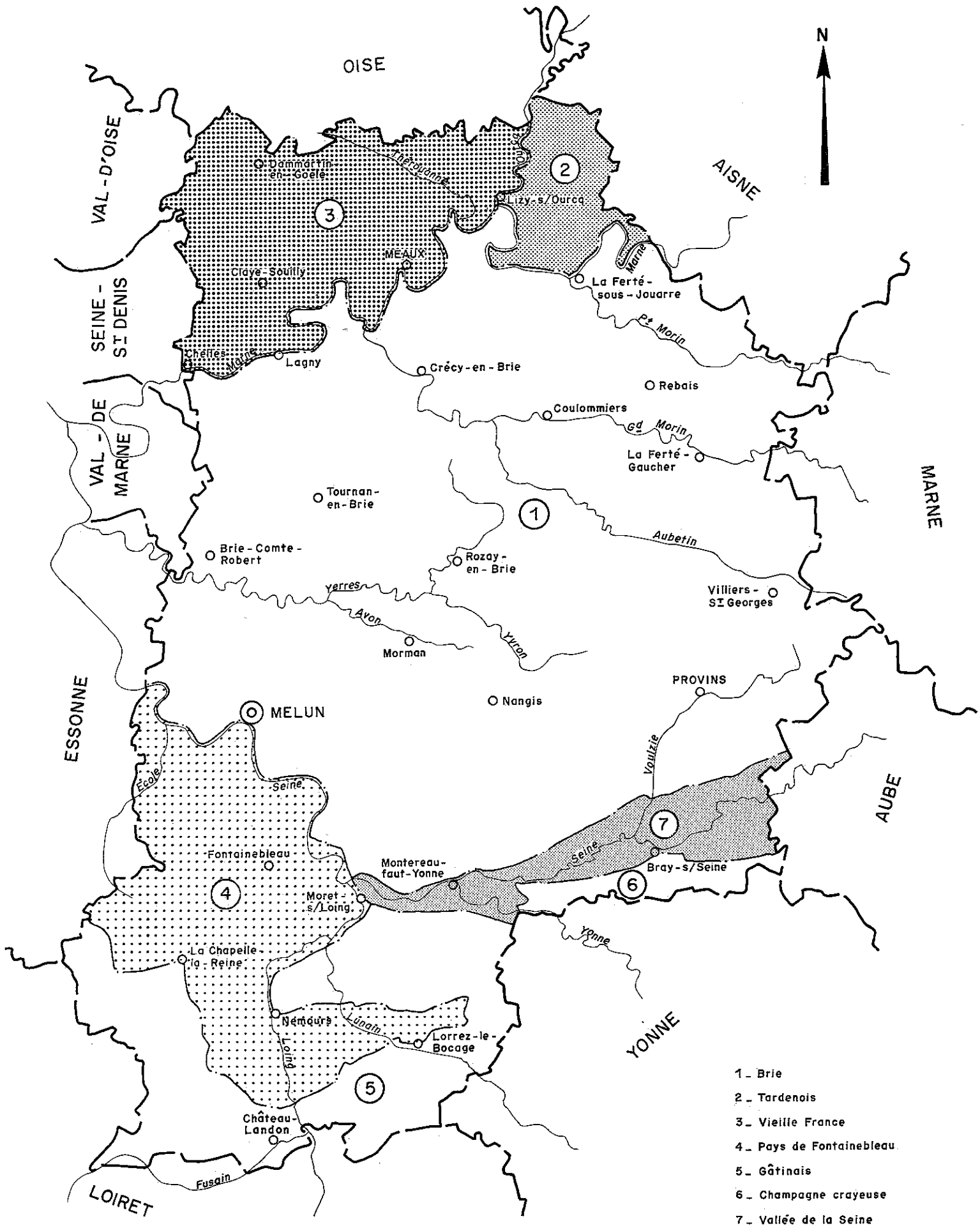

ÉCHELLE : 1/500000

TABLE DES MATIERES

du TOME I

			PAGES
I - DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE - APERCU D'ENSEMBLE - REGIONS FORESTIERES - TYPES DE PEUPLEMENT - ASPECTS ECONOMIQUES -			1
II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE -			24
III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE -			24
A) GENERALITES			
- Tableau	1	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	29
- Tableau	2	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété	30
- Tableau	3	- Taux de boisement par région forestière	31
- Tableau	4	- Surface des landes et friches par région forestière	32
B) FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -			
- Tableaux	5 et 6	- Volumes et accroissements totaux par essence	33
- Tableaux	7	- Surface des essences prépondérantes par région forestière	
	7 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	34-35
	7 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	36-37
- Tableau	7.1	- Surface par région forestière des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie-taillis	38
- Tableau	8	- Surface des reboisements et des conversions	39
- Tableau	8.1	- Surface des essences introduites	40
- Tableau	9	- Surface par structure élémentaire	41
- Tableau	10	- Volumes totaux par essence et propriété	42
- Tableau	10 (Taillis)	- Volumes des brins de taillis par essence et par propriété	43
- Tableau	11	- Accroissements courants totaux par essence et par propriété	44
- Tableau	11 (Taillis)	- Accroissements courants des brins de taillis par essence et propriété	45

- Tableau	11.1	- Recrutement par essence et par propriété	46
- Tableau	11.1 (Taillis)	- Recrutement des brins de taillis par essence et par propriété	47
- Tableau	12	- Surface des peuplements par type et région forestière	48
- Tableaux	12.1	- Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière	
	12.1 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	49
	12.1 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	50-51
- Tableau	13	- Production annuelle moyenne par type de peuplement	52
- Tableau	14	- Répartition des volumes par catégorie d'utilisation et dimension des bois	53
- Tableaux	15	- Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois	
	15 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	54
	15 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	55
- Tableaux	15.1	- Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois	
	15.1 (S)	- Propriétés soumises au régime forestier	56
	15.1 (P)	- Propriétés non soumises au régime forestier	57
- Tableau	16	- Surface des peuplements par densité du couvert	58
- Tableau	17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	59

C) FORMATIONS ARBOREES -

- Tableaux 18 et 19		- Peupleraies	
	18.1	- Surface, volume et accroissement totaux	60
	18.2	- Volume, accroissement et densité à l'hectare	61
- Tableaux	19	- Volume par catégorie de diamètre, classe d'âge et clone	
	19.1	- *Robusta*	62
	19.2	- *I 214*	63
	19.3	- *Autres clones*	64
- Tableau	20	- Arbres épars dans les landes et le domaine agricole	65

- Tableau 21 - Haies boisées 66

- Tableau 22 - Alignements toutes essences 67

- Tableau 23 - Alignements de peupliers 68

IV - ANALYSE DES RESULTATS - 69

V - PRECISION DES RESULTATS - 73

I - APERCU D'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

I - ASPECT GENERAL

Le département de la SEINE-ET-MARNE appartient, avec PARIS et les six départements qui l'entourent, à la région de programme "ILE DE FRANCE".

Il se présente sous une vague forme rectangulaire (70 km d'Est en Ouest et 110 km du Nord au Sud) avec un évasement important au Sud-Est.

Avec une surface totale de 592 817 ha et un périmètre de 400 km environ, le département de la SEINE-ET-MARNE dépasse légèrement la surface du département moyen (572 075 ha).

Son nom est dû au fait naturel que deux grands cours d'eau , la Seine et la Marne, traversent ce département d'Est en Ouest.

Dix départements entourent la SEINE-ET-MARNE :

- au Nord : l'AISNE et l'OISE
- au Sud : l'YONNE et le LOIRET
- à l'Est : la MARNE et l'AUBE
- à l'Ouest : le VAL D'OISE, le VAL DE MARNE, la SEINE-SAINT-DENIS, l'ESSONNE.

II - MILIEU HUMAIN

D'après le dernier recensement général de 1975, la population est de 755 762 habitants soit une densité de 127 hab/km2, ce qui est très nettement supérieur à la moyenne nationale (95 hab/km2).

Le rythme d'accroissement annuel est passé de 0,3 % au début du siècle à plus de 3 % au cours de la dernière décennie.

La population de ce département a doublé depuis 1926 et a augmenté de 25 % depuis le recensement de 1968, alors que, dans le même temps, l'accroissement global n'était que de 5,8 % au niveau national.

La SEINE-ET-MARNE se situe parmi les trois premiers départements où l'on a enregistré une augmentation de la population depuis 1968.

Au dernier recensement la population était répartie en 513 communes de la façon suivante :

- 32,3 % résident dans 451 communes rurales
- 67,7 % résident dans 62 agglomérations de plus de 2 000 habitants.

La population rurale est donc très nettement minoritaire et diminue progressivement. Elle représentait encore 40 % de la population totale en 1962.

Malgré la proximité de PARIS, la SEINE-ET-MARNE était demeurée très rurale pendant des siècles. Il n'en est plus de même aujourd'hui : un développement rapide de l'urbanisation et de l'industrialisation a marqué ces dernières années et a amené, conjointement à l'exode rural et à l'explosion de la région parisienne, toute une nouvelle population urbaine à se fixer dans le département, principalement dans sa partie Ouest. C'est ainsi, par exemple, que l'arrondissement de Melun a enregistré un accroissement de 32 % de sa population entre 1968 et 1975.

Sur le plan économique, l'agriculture occupe une place de choix due à la richesse du sol, constitué de limons très riches, permettant une production céréalière et betteravière très importante : la SEINE-ET-MARNE se situe au niveau national parmi les cinq premiers producteurs de betterave.

Les productions végétales représentent plus de 80 % du produit agricole final, auquel les céréales contribuent pour 50 % et les culture florales intensives, qui se sont beaucoup développées, pour près de 20 %.

L'élevage (20 % du produit agricole final) est, lui,en nette régression.

III - MILIEU NATUREL

3.1 - Topographie

Le département de la SEINE-ET-MARNE est principalement constitué de trois zones de plateaux :

- Zone de plateaux situés entre la Seine et la Marne
- Zone de plateaux situés au Nord de la Marne
- Zone de plateaux situés au Sud de la Seine.

Ces plateaux sont découpés par de nombreuses vallées, liées à l'important réseau hydrographique orienté en général d'Est en Ouest, dont en particulier celles de la Seine, de la Marne, du Grand et du Petit Morin, de l'Yonne et du Loing.

L'altitude,comprise entre 35 m et 215 m, décroît du Nord au Sud. Le point culminant est le Verdelot et celui le plus bas est Seine-Port sur la Seine.

3.2 - Géologie

Appartenant à la partie centrale du vaste Bassin Parisien, le département de la SEINE-ET-MARNE possède la même structure géologique que ce dernier, caractérisée dans l'ensemble par une alternance de couches dures calcaires et de couches tendres sableuses ou argileuses.

Les principales couches géologiques rencontrées sont par ordre d'ancienneté :

Ere Secondaire :

- Crétacé Supérieur (craie sénonienne)

On la trouve un peu dans le sud-est de la Brie et sur une plus grande étendue dans la Champagne Crayeuse.

Cette formation est peu représentée dans le département.

Ere Tertiaire :

- Lutétien (calcaires de Saint-Ouen)

Cette couche géologique constitue la majeure partie du sous-sol de la Vieille France et du Tardenois.

- Ludien (calcaires de Champigny)

Le calcaire lacustre de Champigny apparaît surtout dans la région de Provins mais aussi, par endroit, dans la partie Ouest de la Brie ainsi que sur les flancs des vallées.

- Sannoisien (calcaires et meulière de Brie)

Il forme la couche la plus importante du département et constitue tout le substrat géologique de la Brie et de la partie Nord du Pays de Fontainebleau.

- Stampien (sables de Fontainebleau et molasses du Gâtinais)

Les sables blancs quartzeux et très épais se trouvent surtout dans le Pays de Fontainebleau.

Les molasses couvrent la partie Est du Gâtinais.

- Aquitanien (calcaires de Beauce)

Il est représenté dans la partie Sud du Pays de Fontainebleau et toute la partie Ouest du Gâtinais.

Ere Quaternaire :

- Alluvions récentes

Ces dépôts quaternaires sont déposés dans toutes les vallées (Seine, Marne, Morin, etc ...).

3.3 - Pédologie

On peut distinguer, en fonction de la diversité des couches géologiques, quatre grands types de sol :

- les sols dérivés de roches calcaires qui ont donné naissance à des sols bruns forestiers ou des sols bruns lessivés.

Ces sols dominent dans la Brie, la Vieille France et le Gâtinais Est.

- les sols dérivés de roches sédimentaires meubles qui donnent naissance à des sols lessivés podzoliques ou à des podzols. Ces sols sont souvent couverts par la forêt.

Ils occupent d'importantes surfaces dans le Pays de

Fontainebleau, et plus particulièrement en forêt, et dans le Gâtinais Ouest.

- des sols développés sur la craie qui donnent naissance à des rendzines.

On trouve ces types de sol en Champagne Crayeuse et dans la partie Est de la Brie (Brie Champenoise).

- des sols alluviaux, dans toutes les vallées, formés par le dépot des limons éoliens ou les limons charriés.

Il faut noter que la plus grande partie du département est recouverte de limons atteignant quelquefois plusieurs mètres.

3.4 - Climat

- Au point de vue climat, le département de la SEINE-ET-MARNE appartient, dans son ensemble, à l'aire du climat océanique. Il subit malgré tout dans sa partie Est une influence assez marquée par le climat continental.

Les précipitations sont de l'ordre de 650 mm, ce qui est relativement peu. L'été et l'automne sont les deux saisons les plus arrosées.

Les températures moyennes sont de l'ordre de 11°, avec un maximum en juillet variant de 18° à 21° et un minimum en décembre variant de 2° à 4°.

A Melun-Villaroche (altitude 64 m), la température moyenne annuelle est de 10°6 et la pluviométrie de 580 mm, le nombre de jours de brouillard est de 40 environ et le nombre de jours de gelée est de l'ordre de 65. L'enneigement est peu fréquent.

- Le climat présente cependant des variations locales s'expliquant par l'influence du relief, la diversité de la végétation, la nature des sols.

Les vallées constituent des unités généralement plus sèches que les plateaux mais aussi plus chaudes car situées à l'abri des vents.

Les plateaux sont plus arrosés et l'on constate une différence de 100 mm entre les plateaux orientaux et occidentaux. Les régions de Provins et Fontainebleau sont plus arrosées que celles de Meaux ou Melun.

Les buttes sont toujours plus humides que le milieu environnant.

Les massifs forestiers entraînent une baisse locale de température et sont la cause de fréquents brouillards.

- En résumé, la SEINE-ET-MARNE est caractérisée par un climat dénué de tout caractère excessif et par la faiblesse de ses vents, du fait de sa position abritée par les plateaux picards et normands et par le Perche.

3.5 - Hydrographie

Deux grands cours d'eau traversent le département de la SEINE-ET-MARNE :

- la Seine au Sud
- la Marne au Nord.

La Seine reçoit l'Yonne et le Loing en rive gauche. En rive droite, l'Yerres ne rejoindra la Seine que hors du département.

La Marne reçoit le Petit et le Grand Morin en rive gauche et l'Ourcq en rive droite.

Les divers barrages qui ont été aménagés sur les cours amont de la Seine et de la Marne ont eu pour effet de diminuer les crues célèbres du Grand Morin et de l'Yerres.

Les débits de la Seine et de la Marne peuvent, quelquefois, atteindre respectivement 2 000 m3/s à Melun et 800 m3/s à Meaux.

Au total, c'est 1 900 km de cours d'eau qui sillonnent le département, allant du véritable fleuve au petit ruisseau. Sur ces 1 900 km, 1 530 km sont sous contrôle du Ministère de l'Agriculture.

IV - LE MILIEU FORESTIER

4.1 - Généralités

Avec 126 496 ha de formations boisées et un taux de boisement de 21,3 %, le département de la SEINE-ET-MARNE se range parmi les cinq départements les plus boisés du quart Nord-Ouest de la France. Il est très proche du taux moyen national (25,3 %), bien que la grande région agricole de la Brie couvre plus de la moitié de la surface du département et présente une surface agricole utile proche de 70 % de la surface cadastrale.

La forêt de la SEINE-ET-MARNE est surtout privée : 91 912 ha, soit 73 % de la surface boisée totale. La forêt soumise au régime forestier (27 %) est domaniale à 89 % et principalement localisée dans la Brie et le Pays de Fontainebleau (Forêts de Fontainebleau, Armainvilliers, Villefermoy, Jouy, Crécy, Nanteau pour ne citer que les principales).

La forêt de la SEINE-ET-MARNE peut être définie par trois autres caractéristiques :

- il s'agit d'une forêt feuillue : des peuplements à feuillus prépondérants représentent 87 % des formations boisées de production.
- cette forêt feuillue est en majorité une forêt à chênes : les chênes (pédonculé et rouvre) y sont prépondérants sur 58,5 % de la superficie.
- et elle est traitée principalement en taillis-sous-futaie (53 % de sa superficie) et en futaie (26 %).

Il faut noter aussi que le voisinage de l'agglomération parisienne suscite l'implantation de nombreuses résidences secondaires en milieu boisé, et que le développement du tourisme et des loisirs, allié aux besoins impérieux d'évasion, de calme, d'oxygénation fait peser sur la forêt une menace constante de déséquilibre, conséquence de nuisances diverses.

Néanmoins, l'importance du rôle social de la forêt n'est pas à démontrer : certains dimanches, on compte jusqu'à 250 000 visiteurs en forêt de Fontainebleau. Ceci a conduit les forestiers, et plus précisément l'Office National des Forêts, à un effort très net pour mettre en oeuvre la nécessaire politique d'ouverture des forêts (domaniales surtout) au public : créations de parkings, d'aires de jeux, de sentiers-promenade, installations de bancs et de tables, etc ....

Ceci justifie aussi, et au prix d'un effort financier important, l'acquisition par la Région ILE DE FRANCE de plus de 3 000 ha de forêts en région parisienne, destinées à l'accueil du public.

4.2 - Régions Forestières

Le département a été divisé en sept régions forestières qui sont les suivantes :

- la Brie
- le Tardenois
- la Vieille France
- le Pays de Fontainebleau
- le Gâtinais
- la Champagne Crayeuse
- la Vallée de la Seine.

- *LA BRIE* -

Situation - Relief

Avec une surface de 350 030 ha, la Brie est de loin la plus grande région du département. Elle se prolonge dans le département de l'AISNE et de la MARNE. Cette région couvre 59 % de la surface de la SEINE-ET-MARNE.

La Brie est constituée d'un vaste plateau incliné vers l'Ouest dont l'altitude varie de 100 à 200 m. Elle est limitée au Nord par la vallée de la Marne et au Sud par la vallée de la Seine.

Climat

L'humidité naturelle des sols, l'exposition Ouest et la relative altitude qui ouvre la région aux vents d'Ouest, font de la Brie une région au climat assez frais et humide. La pluviométrie, bien que plus élevée que dans le reste de la région parisienne, demeure faible (600 mm en moyenne) mais augmente légèrement d'Ouest en Est.

A Melun, la moyenne annuelle des températures est de 10°6. Les brouillards et l'enneigement sont peu fréquents (38 et 14 jours). Par contre, le nombre de jours de gelée s'élève à 59, répartis surtout sur les mois de janvier - février - mars.

Géologie

La Brie doit son unité à la meulière (Sannoisien), qui constitue le plateau. Cette meulière donne une argile de décalcification (argile à meulière). Cependant, elle est très fréquemment

recouverte de limon des plateaux d'épaisseur variable. Localement, la meulière est surmontée de lentilles de sable de Fontainebleau (Stampien).

Les cours d'eau, creusant plus ou moins le plateau, découvrent le long de leurs berges des couches sous-jacentes : argiles vertes et marnes du Sannoisien inférieur ; gypse et travertin de Champigny du Bartonien supérieur.

Dans la vallée de la Marne apparaissent des couches plus profondes : calcaire de Saint-Ouen du Bartonien moyen, sable de Beauchamps et calcaire du Bartonien inférieur, calcaire du Lutétien, sable de Cuise (Cuisien).

Enfin, les alluvions occupent une large place dans la région et dominent dans les vallées de la Marne et des deux Morin, où elles sont exploitées en ballastières.

Pédologie

Les sables et grès de Fontainebleau, les sables de Beauchamps et de Cuise, donnent des sols souvent profonds mais pauvres. Ce sont des sols généralement podzoliques, plus rarement des podzols.

Les limons des plateaux donnent des sols bruns lessivés ou lessivés à texture fine, souvent hydromorphes lorsque la pente trop faible interdit le drainage.

Les calcaires donnent soit des sols bruns calcaires, le plus souvent cultivés, soit (notamment sur les berges des rivières) des rendzines le plus souvent boisées.

Dans l'ensemble de la région, ce sont les sols bruns lessivés qui dominent largement. Ils portent des bois, des prés ou des cultures.

Forêt

La forêt occupe au total 69 200 ha soit 19,8 % de la superficie de la Brie. La forêt, bien que présente partout dans la région, tient une place importante surtout à l'Ouest, dans la Brie boisée, où les forêts d'Armainvilliers, Crécy, Malvoisine forment un massif pratiquement continu. Dans le Sud de la région, les forêts de Champagne, Valence, Villefermoy forment également un massif presque continu.

En dehors des grands massifs domaniaux ou privés, on trouve des petits bois ou boqueteaux qui rompent la monotonie des grandes zones de culture.

La localisation de la forêt en Brie ne peut pas toujours être expliquée par la nature des sols. Le plus souvent située sur des sols hydromorphes ou sur des berges de rivières impropres à la culture, la forêt se rencontre parfois sur des limons de qualité.

La superficie des formations boisées de production (à l'exclusion des coupes rases) est de 65 640 ha, dont 79 % en propriété privée et 21 % en propriété soumise au régime forestier (17 forêts domaniales et 16 forêts communales ou assimilées).

On peut dire qu'il s'agit d'une forêt purement feuillue ; les feuillus en effet sont prépondérants sur 97 % de la superficie, les chênes pédonculé et rouvre l'étant sur 70 %, et les conifères sur seulement 3 % (pin sylvestre, douglas, épicéa) , le plus souvent sous forme de reboisements en plein ou par bouquets.

Les peuplements sont, avant tout, des mélanges futaie-taillis (61 %) et, plus accessoirement, des bois de ferme (17 %) quasi tous de propriété privée, des futaies (12 %) et des taillis simples (10 %).

Le peuplier occupe une place très importante sinon par la surface, du moins par la production. La peupleraie en plein représente 2 124 ha soit près de 40 % de la surface populicole de la SEINE-ET-MARNE. On la rencontre principalement dans les vallées de la Marne et de la Seine. Sur le plateau cependant, des superficies importantes de forêt, après destruction du peuplement préexistant, travail du sol et assainissement, ont été transformées en peupleraies. Les peupliers en alignement sont également très fréquents.

Chasse

En Brie, la chasse tient une place très importante en forêt, et exerce une influence très grande sur sa gestion. La proximité de Paris attire de nombreux chasseurs sur des territoires naturellement très favorables au gibier. Le cerf est présent dans tous les grands massifs, le chevreuil est pratiquement constant en forêt, le sanglier est fréquent. Enfin, la Brie est une région propice au faisan.

La nécessité de protéger ces territoires de chasse a conduit de nombreux propriétaires à enclore leur forêt pour l'interdire à toute pénétration du public, ce qui n'a pas facilité les travaux de l'Inventaire Forestier National.

- *LE TARDENOIS* -

Avec une surface de 17 310 ha, le Tardenois est, après la Champagne Crayeuse, la plus petite région forestière du département : il ne couvre que 2,9 % de la surface de la SEINE-ET-MARNE.

Séparée de la Brie par la Marne et de la Vieille France par l'Ourcq, cette région se prolonge dans l'AISNE où elle occupe une surface environ cinq fois plus grande.

Le Tardenois repose sur un plateau de limon blanc situé au-dessus de la meulière et nettement plus découpé que la Brie.

Sur le flanc des petites vallées on trouve des sols relativement peu profonds et souvent calcaires. Souvent ces bordures, peu propices à la culture,sont boisées. Ce sont des taillis sous-futaie dont la réserve est à base de chêne. Les taillis sont surtout composés de bouleau, de charme et de frêne. Sur le plateau, la culture des céréales réapparait mais il y a aussi quelques herbages.

Avec un taux de boisement de 21,1 %, cette petite région est assez boisée. Il n'y a pas de forêt domaniale. La forêt soumise n'est représentée que par la modeste forêt communale de Vendrest-Dhuisy.

Dans la vallée de l'Ourcq, les vieilles peupleraies sont constituées par le Régénéré de l'Ourcq et le Sérotina de Champagne. Le Régénéré de l'Ourcq est maintenant abandonné car sensible au chancre bactérien. La populiculture intensive, avec travail du sol, utilisation d'engrais, élagage, est souvent pratiquée.

Dans les plantations récentes, le Robusta et surtout le I 214 ont été utilisés concurremment avec le Sérotina de Champagne encore très apprécié surtout pour ses qualités technologiques.

La peupleraie en plein ne représente que 687 ha soit un peu moins de 13 % de la surface populicole de la SEINE-ET-MARNE.

- *LA VIEILLE FRANCE* -

Situation - Relief

Cette région située au Nord-Ouest du département, est limitée au Sud par la Brie. Elle couvre une surface de 59 430 ha soit 10 % de la SEINE-ET-MARNE. Elle jouxte le Valois situé dans le département de l'OISE et se prolonge en région parisienne dans le VAL D'OISE et la SEINE-SAINT-DENIS.

C'est une plaine d'altitude moyenne 100 m avec des séries de buttes d'orientation Nord-Ouest Sud-Est, dépassant souvent de plus de 50 m les terres voisines.

Climat

La Vieille France jouit d'un climat assez frais avec une température moyenne annuelle de l'ordre de 10°, avec des hivers peu rigoureux en général. La pluviométrie est faible (550 à 650 mm par an) mais bien répartie.

Gelées, neige et brouillards sont assez fréquents.

Géologie

Les couches variées du Bartonien (sables, calcaires, marnes, gypse) constituent l'essentiel de la région. Elles sont très souvent masquées par des limons des plateaux. En bordure des vallées apparaissent des couches plus profondes : calcaire du Lutétien, sable de Cuise, argile du Sparnacien, craie blanche du Sénonien.

Des buttes-témoins sont au contraire composées de terrains plus récents : les marnes vertes du Sannoisien forment une mince auréole autour des sables et grés de Fontainebleau surmontés de la meulière de Montmorency. Celle-ci donne, au pied des sables, des éboulis souvent boisés.

Ces buttes-témoins très typiques, qui dominent la plaine, sont pratiquement toujours boisées et constituent les secteurs forestiers de la région.

Pédologie

La région comporte des sols variés : les sols bruns lessivés sur limons et rendzines ou sols bruns calcaires (sur substratum calcaire) sont occupés par la culture. Les sols lessivés ou podzoliques que l'on rencontre sur substratum sableux sont le plus souvent boisés. C'est le cas des buttes-témoins.

Forêt

Avec une surface boisée de 5 660 ha et un taux de boisement de 9,5 %, la Vieille France ne présente pas un paysage forestier très caractérisé.

Les zones boisées sont surtout les buttes-témoins et les berges des rivières.

La forêt soumise n'est pratiquement pas représentée et il n'y a pas de très grands massifs en forêt privée. Les plus importants sont le Bois de Saint-Laurent, le Bois de Brou et le Bois de Montgé.

Il s'agit essentiellement d'une forêt feuillue (97 % de la surface boisée productive) à dominante feuillus divers, qui sur 56 % de sa surface se présente sous forme de peuplements mélangés futaie-taillis, le reste étant surtout formé par des bois de ferme (33 %).

Le frêne est fréquent sur les formations argilo-calcaires et humides et sur les berges des rivières.

Le chêne et le châtaignier sont assez bien représentés dans tous les taillis sous-futaie.

Les formations boisées en résineux sont à peu près inexistantes dans cette région où, de plus, il y a peu de reboisements.

Les peupliers présentent une importance certaine dans cette région. Ils sont surtout situés le long des vallées : vallées de la Marne et de l'Ourcq. Avec une surface de 1 036 ha ils représentent 19 % de la surface populicole de la SEINE-ET-MARNE.

- *LE PAYS DE FONTAINEBLEAU* -

Situation - Relief

Cette région a été distinguée de son prolongement dans l'ESSONNE à cause de son caractère très forestier qui lui confère un aspect particulier.

Le Pays de Fontainebleau couvre en SEINE-ET-MARNE une surface de 69 670 ha soit 11,8 % de la surface du département. C'est la région la plus importante après la Brie.

D'altitude modeste, 100 à 150 mètres, la région, assez vallonnée, possède des crêtes boisées parfois assez sauvages avec des chaos de grès.

Deux cours d'eau, la Seine et le Loing, limitent au Nord et à l'Est cette région. Le Loing la traverse dans la partie Sud.

Climat

Dans la zone de Fontainebleau, du fait de l'important massif boisé, il règne un climat local assez frais. La température moyenne annuelle n'est que de 8°5 et le nombre de jours de gelée atteint la centaine par an. La pluviométrie est de l'ordre de 650 mm par an.

Géologie

La région est très complexe. Elle est constituée schématiquement par des couches calcaires d'âge tertiaire : calcaire et

meulière de Brie d'étage Sannoisien et calcaire de Beauce d'étage Aquitanien, entre lesquels s'intercale l'importante formation de sables et grès de Fontainebleau (Stampien).

Les calcaires sont très généralement recouverts de limons des plateaux et sont le domaine de la culture. Les sables, qui apparaissent soit sur les sommets soit sur les pentes (cas général pour les sables de Fontainebleau),sont généralement boisés.

Les rivières qui parcourent la région découvrent sur leurs berges les couches géologiques successives.

Pédologie

Les sables, très généralement occupés par la forêt, donnent des sols lessivés, podzoliques ou des podzols selon la nature des peuplements. Les podzols occupent d'importantes surfaces en forêt de Fontainebleau.

Les limons des plateaux presque toujours cultivés (mais qui intéressent quelques parcs ou bordures de forêts) donnent des sols bruns lessivés. Les calcaires donnent des sols bruns calcaires ou bruns eutrophes presque toujours cultivés.

Forêt

Avec une surface forestière de 35 830 ha, cette région a le taux de boisement (51,4 %) le plus important du département et de la région ILE-DE-FRANCE et qui dépasse largement le taux moyen national (25,3 %).

La forêt, soumise au régime forestier pour 59 %, est constituée d'une part par le très vaste massif boisé de Fontainebleau, vestige de l'ancienne et immense forêt des Yvelines, et ailleurs par des bois et boqueteaux occupant les terrains délaissés par l'agriculture : les sommets et les pentes au bord des rivières.

La forêt soumise est représentée principalement par les forêts domaniales de : Fontainebleau, Nanteau, Massif des Trois Pignons, Poligny, Bois Rond, Commanderie.

Dans le Pays de Fontainebleau, aux sols très variés, on rencontre de nombreux groupes écologiques forestiers dont les principaux sont :

- la chênaie acidophile avec ses différents faciès et en particulier :
  - . le faciès appauvri à châtaignier dominant qui se rencontre essentiellement sur les sables de Fontainebleau.
  - . le faciès dégradé allant jusqu'à la lande à bruyère sèche sur podzol. La lande boisée à bouleau sur bruyère est constante sur casse de grès de Fontainebleau. La pineraie de pin sylvestre est à rattacher à ce type.
  - . le faciès submontagnard, chênaie à myrtille, existe exceptionnellement au Mont Chauvet en forêt de Fontainebleau.
- la chênaie-charmaie se rencontre notamment sur limons des plateaux et intéresse le plus souvent les bordures des forêts situées en limite de la plaine.
- la hêtraie calcicole existe, en conditions limites, sur sols calcaires en forêt de Fontainebleau.

- la chênaie-frênaie calcicole est localisée au pied des pentes calcaires.
- l'aulnaie-peupleraie est bien représentée dans toutes les vallées de la région sur alluvions modernes.

A noter que, dans le massif de Fontainebleau, le climat local, plus frais, permet une notoire abondance du hêtre alors que cette essence est très rare dans le reste de la région.

Les peuplements de futaie feuillue, avec 37 % de la superficie boisée de production de la région, et situés pour 94 % en forêt soumise, tiennent une place importante.

Ces futaies donnent actuellement des bois d'oeuvre de qualité variable mais certains cantons (situés sur limons des plateaux) produisent des chênes de qualité exceptionnelle.

Les mélanges futaie-taillis occupent 20 % de la superficie boisée de production de la région et se rencontrent surtout en forêt privée (83 %) et peu en forêt soumise (17 %).

Sur les sables, la réserve est souvent constituée de chênes courts et de qualité médiocre ; le taillis est essentiellement composé de châtaignier, de bouleau et de charme.

Les peuplements de taillis simple intéressent 8 % de la superficie boisée. Ils sont localisés sur les sols siliceux secs où le robinier est fréquent, et en zone humide, où les essences diverses s'adjoignent au chêne pour donner des taillis mélangés.

La futaie résineuse et les reboisements occupent 16 % de la superficie boisée. Les principales essences rencontrées sont par ordre d'abondance décroissante : le pin sylvestre, le pin maritime (qui remplace le pin sylvestre sur sable pur).

Le pin sylvestre, souvent de très belle venue sur les landes à callune, est fréquemment de bonne race. Sur sable, on s'oriente vers une production de pin de qualité, mais sur les terrains les plus défavorables on s'efforce seulement de maintenir l'état boisé.

Dans les reboisements récents, on a essayé diverses essences : le douglas, le sapin de Vancouver, le pin laricio de Corse, l'épicéa, le pin noir d'Autriche (sur sol calcaire). Le douglas semble donner de bons résultats.

La présence de résineux en forêt domaniale intensément fréquentée par le public explique les nombreux incendies qui sont à déplorer chaque année dans ces massifs.

La peupleraie est très peu représentée dans cette région.

Chasse

La chasse tient une place de premier choix dans la région de Fontainebleau. Dans les grands massifs abonde le grand gibier : cerfs, chevreuils, sanglier. La vénerie y est pratiquée et attire d'ailleurs une foule d'amateurs.

La pression de chasse est donc considérable dans la région et de très nombreuses forêts privées sont essentiellement gérées dans un but cynégétique.

Tourisme

Secteur le plus agréable de la région parisienne, le Pays de Fontainebleau possède des sites célèbres (gorges et rochers de la forêt de Fontainebleau) et de charmants villages qui attirent chaque week-end la foule des promeneurs. Beaucoup de parisiens ont cherché à installer dans la région leur résidence secondaire, soit en restaurant de vieilles maisons, soit en construisant.

- *LE GATINAIS* -

Situation - Relief

Vaste région à cheval sur les départements de la SEINE-ET-MARNE, du LOIRET et de l'YONNE, elle occupe une superficie de 64 570 ha en SEINE-ET-MARNE soit 10,9 % de la surface du département, ce qui en fait la 3ème région forestière du département.

C'est une région dans l'ensemble déprimée, formant un couloir Nord-Sud. L'altitude est faible. Elle est drainée par le Loing et son affluent le Fusain. La rivière l'Essonne la limite en bordure Ouest.

Climat

De tendance continentale assez marquée, ce climat se caractérise par une pluviométrie de 580 mm à 670 mm à maximum automnal, un nombre assez élevé de jours de gelée (66 à 74), de brouillard (60 à 70) et une assez forte humidité atmosphérique. La température moyenne est de l'ordre de 10°5.

Les gelées tardives, toujours à craindre, sont fréquentes.

Géologie

Le Gâtinais comporte des assises géologiques très variées. Les plus importantes sont :

- le cailloutis à chailles roulées (du Ludien)
- les argiles plastiques - sables (du Sparnancien)
- les argiles à silex sur craie (du Sénonien)
- les alluvions modernes et anciennes.

La forêt se rencontre sur ces différentes formations, mais elle occupe surtout les secteurs d'argiles à silex, d'argiles plastiques, sables et cailloux.

Pédologie

Les sols sont variés mais, en forêt, on trouve principalement :

- sur argiles plastiques (argiles à chailles, argiles blanches ou brunes) : des sols faiblement lessivés, hydromorphes avec gley plus ou moins profond.
- sur argiles à silex et sur sables et cailloutis : des sols souvent plus évolués et hydromorphes.

On rencontre enfin quelques rendzines lorsque la craie affleure.

Forêt

Le Gâtinais est dans l'ensemble assez boisé : 8 880 ha de forêt, d'où un taux de boisement de 13,8 %.

Il existe des forêts assez étendues (Bois de Cercanceaux, de la Brandelle, de la Montagne) mais aussi de nombreux petits massifs dispersés dans les terres agricoles.

La forêt soumise n'est pratiquement pas représentée.

Par suite de la grande variété des sols et de la relative fraîcheur du climat, on rencontre des groupes écologiques forestiers variés :

- la chênaie acidophile avec du hêtre en mélange et du houx en sous-étage, que l'on peut qualifier de chênaie-hêtraie acidophile. On rencontre les différents stades de dégradation de la chênaie.
- la chênaie à charme, très fréquente notamment sur les argiles plastiques.
- la pineraie de pin sylvestre, ou laricio, qui occupe les zones dégradées et les landes.
- la pineraie calcicole (pin noir d'Autriche) qui se rencontre sur d'anciennes friches calcaires.

Le robinier est très fréquent dans les boqueteaux du Gâtinais.

Les peuplements de mélange futaie-taillis occupent 46 % de la superficie boisée de la région et sont très variables en ce qui concerne la richesse et la qualité des réserves.

Les peuplements de taillis simple occupent 20 % de la superficie boisée en présentant des faciès très variés (charme, chêne, tremble, bouleau ...). La plupart des petits bois et boqueteaux sont des taillis. Ils présentent un réel intérêt cynégétique.

Les peuplements morcelés représentent une surface non négligeable avec 30 % de la superficie boisée de la région.

La futaie résineuse est composée en grande majorité de pin sylvestre. On utilise également dans les reboisements le douglas, le sapin de Vancouver, l'épicéa commun et le sapin pectiné.

La peupleraie en plein occupe une place modeste dans le Gâtinais : avec 515 ha, elle représente 10 % de la surface populicole de la SEINE-ET-MARNE.

- *LA CHAMPAGNE CRAYEUSE* -

Situation - Relief

Située au Sud de la Vallée de la Seine, cette région (la plus petite du département) n'intéresse en SEINE-ET-MARNE que 8 880 ha soit 1,5 % de la surface départementale ; mais elle s'étend très largement sur les départements de l'YONNE et de l'AUBE.

La Champagne Crayeuse se présente comme un plateau exposé au Nord-Ouest : l'altitude passe de 70 m sur la R.N. 51 à 150 m sur la limite du département (Bois de la Montagne). Le plateau présente de légères ondulations Nord-Sud.

Climat

Il n'y a aucune station météorologique dans cette région en SEINE-ET-MARNE, mais les stations de Coulours (YONNE) et Bérulle (AUBE) indiquent une pluviométrie de 765 mm et 731 mm avec un minimum au printemps. Il est probable qu'en SEINE-ET-MARNE la région de Champagne, plus basse, reçoit moins de précipitations.

Géologie

La région repose essentiellement sur la craie Sénonienne caractéristique de la Champagne Crayeuse.

Elle est recouverte en quelques endroits de limons de plateaux. Les argiles plastiques et cailloutis à silex roulés du Sparnacien forment également quelques placages très réduits.

Pédologie

La craie donne une rendzine, localement une rendzine rouge (zones de limon). Les placages du Sparnacien donnent généralement des sols lessivés.

Forêt

La forêt n'occupe qu'une surface de 290 ha soit un taux de boisement de 3,3 % , le plus faible de la SEINE-ET-MARNE. La région de la Champagne a été très activement défrichée depuis quelques années.

La forêt se répartit en un massif relativement important (Bois aux Queues-Chats) et de petits boqueteaux sur le plateau, alors que la vallée de l'Yonne est occupée par quelques peupleraies.

Il n'y a pas de forêts soumises en Champagne Crayeuse.

La forêt est de type calcicole, sauf dans la vallée de l'Yonne où elle est du type aulnaie-peupleraie.

En résumé, disons que les rares forêts de cette minuscule région ont plus un intérêt biologique qu'un intérêt de production ligneuse.

- *LA VALLEE DE LA SEINE* -

Situation - Relief

Cette région, quelquefois appelée "Bassée", correspond à la Vallée de la Seine en amont de son confluent avec le Loing et à la Vallée de l'Yonne.

Pratiquement limitée à la vallée, elle couvre 22 930 ha soit 3,9 % de la surface départementale et se prolonge vers l'Est dans le département de l'AUBE.

La Vallée de la Seine apparaît comme une zone déprimée, très plate où les cours d'eau s'écoulent très lentement (45 m d'altitude sur la Seine au confluent du Loing), l'altitude maximum est de 102 m à l'Est de Morêt-sur-Loing, entre la Seine et le Loing, sur une butte de sables de Fontainebleau.

La région, souvent inondée en hiver, est parcourue en outre par de nombreux petits affluents de la Seine.

Climat

Le climat, influencé par la Seine et la topographie, vaut à la région des brouillards et des gelées, mais aussi des vents généralement faibles.

Géologie

La Vallée de la Seine est constituée pour l'essentiel d'alluvions, anciennes et modernes. Les autres terrains constituant la région occupent une place négligeable.

Les alluvions modernes et tourbes, largements dominantes, sont bordées par les alluvions anciennes formant des terrasses.

Pédologie

Les alluvions modernes comportent, en surface, une couche d'alluvions fines reposant sur des sables et sur des graviers. L'épaisseur relative de ces trois éléments détermine les aptitudes du sol pour la populiculture.

On rencontre également des sols tourbeux, occupés par des taillis.

Les alluvions anciennes grossières et surélevées constituent des sols sans plan d'eau occupés par des cultures et des vergers.

Forêt

Les formations boisées, qui ne comprennent pas les peupleraies, occupent 2 980 ha dans la région, soit un taux de boisement de 13 %. La propriété apparaît très morcelée.

La région ne comporte que des propriétés privées.

Les types botaniques se réduisent pratiquement à deux :

- le taillis tourbeux à aulne glutineux et saule,
- l'aulnaie-peupleraie dans les secteurs mieux drainés.

Les seuls boisements de la Vallée de la Seine qui présentent un intérêt économique sont les peupleraies qui constituent l'essentiel des terrains boisés. Ceux-ci avec 906 ha représentent 17 % de la surface populicole de la SEINE-ET-MARNE.

La peupleraie se présente soit en plein, soit en alignements en limite de terres agricoles.

Les principaux clones rencontrés sont les suivants :

- le Robusta et le I 214 sont utilisés dans les plantations récentes.
- le Régénéré qui constituait les anciennes plantations est maintenant totalement abandonné.

La populiculture dans cette région est actuellement menacée par l'exploitation des carrières de sable, dont la rentabilité est de plus en plus préférée à celle de la populiculture.

4.3 - Types de Peuplement

Les formations boisées de production ont été subdivisées en six types de peuplement.

On appelle "type de peuplement" des ensembles forestiers, continus ou discontinus, qui présentent une suffisante unité du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

La surface minimum de ces ensembles est de 4 ha, en règle générale.

Toutefois, pour les futaies de conifères et plus spécialement les reboisements, cette surface minimum est abaissée à 1 ha.

Ainsi, dans un massif forestier comportant des peuplements de plusieurs types, on n'individualisera pas un type représenté sur moins de 4 ha ou de 1 ha.

Evidemment, cette règle ne s'applique pas au cas des formations boisées de moins de 4 ha ou de 1 ha (bosquets, boqueteaux de 5 ares à 50 ares et de 50 ares à 4 ha).

Dans la description qui va suivre, seront mentionnées pour chaque type les données suivantes :

- surface totale du type,
- volume à l'hectare,
- accroissement courant annuel à l'hectare.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici ces mêmes données au niveau départemental :

- surface totale des formations boisées de production (sans les coupes rases)	=	120 160 ha
- volume total sur pied = 15 847 700 m3 soit à l'ha	=	132 m3
- accroissement annuel total = 429 200 m3 soit à l'ha	=	3,57 m3.

- *FUTAIE FEUILLUE* -

Sont rangés dans ce type les peuplements de futaie dans lesquels les feuillus ont un couvert égal ou supérieur à 75 %.

Le type futaie feuillue couvre une surface totale de 18 160 ha soit 15 % seulement de la surface boisée de production.

Il est situé :

a) pour 81 % de sa surface en forêt soumise

b) pour 70 % de sa surface dans le Pays de Fontainebleau.

Il est composé surtout par le chêne (pédonculé et rouvre) qui est prépondérant à 60 %; le hêtre (18 %) est encore bien représenté.

Sur l'ensemble du type, le volume ressort à 173 m3/ha (183 en forêt soumise, 128 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 3,1 m3/ha/an (3 en forêt soumise, 3,2 en forêt privée).

- *FUTAIE RESINEUSE ET REBOISEMENTS* -

Il s'agit de peuplements de futaie comportant à l'intérieur de chaque élément de type un couvert de conifères supérieur à 75 %. A ce type ont été rattachés les reboisements.

Il couvre une surface de 8 530 ha, dont 3 850 ha de reboisements, soit 7 % de la surface boisée de production.

Il est pratiquement localisé dans les seules régions Pays de Fontainebleau (64 %) et Brie (33 %).

Il est situé :

- pour 71 % de sa surface en forêt soumise
- pour 29 % de sa surface en forêt privée.

L'essence la plus représentée en futaie résineuse est le pin sylvestre (88 %). Dans les reboisements, on trouve, principalement, du pin sylvestre et du douglas.

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 103 m3/ha (111 en forêt soumise, 84 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 3,5 m3/ha/an (3,4 en forêt soumise, 3,7 en forêt privée).

La part des résineux dans ces résultats est de 71 m3/ha et 2,5 m3/ha/an.

- *MELANGE FUTAIE-TAILLIS* -

Ce type comprend tous les taillis sous-futaie à un stade plus ou moins avancé de conversion et, plus généralement, tous les mélanges de futaie et de taillis, sans considération de traitement.

Présent dans presque toutes les régions forestières, il couvre une surface de 56 310 ha soit 47 % de la surface boisée de la SEINE-ET-MARNE.

Il est situé pour :

- 81 % de sa surface en forêt non soumise dont il constitue, avec 53 % de la surface privée, le type dominant.
- 71 % de sa surface dans la Brie et 12 % dans le Pays de Fontainebleau.

Il est constitué pour 80 % de sa surface par des peuplements mélangés de futaie, essentiellement feuillue où les chênes pédonculé et rouvre sont prépondérants à 85 %, et de taillis à base principalement de charme, tremble, bouleau, chêne et tilleul.

Le reste, 20 %, se partage à peu près également entre des peuplements présentant localement l'aspect de futaie (conversion terminée, par exemple) ou de taillis simple.

Dans l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 137 m3/ha (166 en forêt soumise, 130 en forêt privée).

L'accroissement courant annuel moyen est de 3,7 m3/ha/an en forêt soumise comme en forêt privée.

- *TAILLIS SIMPLE* -

Ce type couvre une surface de 11 550 ha, soit à peu près 10 % de la surface boisée de production de la SEINE-ET-MARNE.

Il est situé quasi uniquement en forêt privée et pour 54 % de sa surface dans la Brie et 22,9 % dans le Pays de Fontainebleau.

Il est constitué principalement (66 %) par des taillis simples au sens strict, et pour le surplus, par des taillis sous-futaies très pauvres.

Dans ce type, les chênes représentent 38 %, le bouleau 12 % et le frêne 12 %. Le reste est composé d'essences diverses (charme, aulne, tilleul, merisier).

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 116 m3/ha et l'accroissement courant annuel à 3,6 m3/ha/an.

- *PEUPLEMENTS MORCELES* -

Sous ce type sont regroupés :

- des bois de ferme à structure parcellaire très morcelée avec interpénétration marquée du territoire agricole avoisinant.
- des peuplements mosaïques caractérisés également par la juxtaposition de petites parcelles dissemblables, de surface généralement inférieure à 4 ha, ayant un caractère particulier quant à la composition, la structure et la densité.
  Mais ces ensembles peuvent constituer des étendues forestières assez importantes, ce qui les distinguent des formations précédentes.
- des boisements voisins d'habitations rurales.
- des boisements de fond de vallée s'étendant le long de cours d'eau ou d'étangs.

Ce type couvre une surface de 22 150 ha soit 18 % de la surface boisée de production du département.

Situé uniquement en forêt privée, il est localisé principalement en Brie (50 % de sa surface), en Pays de Fontainebleau (18 %), en Gâtinais (12 %) et dans la Vallée de la Seine (10 %).

Il est constitué de mélange futaie-taillis (46 %), de taillis simple (43 %) et de futaie (11 %).

Il s'agit de peuplements principalement feuillus (94 % de la surface du type) dont les chênes rouvre et pédonculé couvrent 38 % de la surface et le frêne 20 %.

Le pin sylvestre est le seul conifère recensé ; il est surtout présent dans les peuplements mosaïques du Pays de Fontainebleau.

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 121 m3/ha et l'accroissement courant annuel à 4 m3/ha/an.

- *PEUPLEMENTS MARGINAUX* -

Les peuplements marginaux regroupent :

- les accrus naturels d'installation plus ou moins récente sur des terrains auparavant non boisés et aujourd'hui abandonnés par l'agriculture.
- les peuplements dégradés et les boisements lâches, caractérisés par un aspect clairièré, lâche, aux limites floues et irrégulières.

Ce type ne couvre qu'une surface de 3 390 ha soit 3 % à peine de la surface boisée de production de la SEINE-ET-MARNE.

Il est situé surtout dans le Pays de Fontainebleau (79 % de la surface) mais il est également représenté dans la Brie et la Vallée de la Seine.

Il est constitué à 41 % par des futaies, à 42 % par des taillis simples et à 17 % par des mélanges futaie-taillis.

La moitié de sa surface a pour essence prépondérante des feuillus (principalement le chêne ; 27 % de la surface totale) ; l'autre moitié, des résineux (surtout le pin sylvestre : 31 %).

Pour l'ensemble du type, le volume moyen ressort à 31 m3/ha seulement et l'accroissement courant annuel à 1,8 m3/ha/an.

V - ASPECTS DE L'ECONOMIE FORESTIERE

5.1 - Exploitation forestière

Le département de la SEINE-ET-MARNE a une activité forestière soutenue en raison de sa situation géographique privilégiée à certains égards.

Sur 155 entreprises forestières travaillant dans le département en 1978, 49 y possèdent un siège social et 106 sont extérieures au département.

Parmi les 49 résidents, 23 sont également des scieurs.

Le personnel permanent employé représente 558 personnes se décomposant en 81 cadres et 477 ouvriers et apprentis. La main d'oeuvre étrangère est assez importante (Portugais, Yougoslaves et Turcs).

Sur les 125 000 m3 de bois d'oeuvre et les 80 000 m3 de bois d'industrie exploités en 1978 ; 29 000 m3 (23 %) et 52 000 m3 (65 %) de ces volumes sont exploités par des entreprises étrangères au département. Sur l'ensemble de ces prélèvements, le chêne représente 40 %, le hêtre 3 %, le peuplier 30 %, les feuillus divers 18 % et les résineux 9 %. Ces bois sont le plus souvent sciés par des scieurs des départements de l'AISNE, du LOIRET, de la MARNE, de l'OISE, de l'YONNE.

La majorité des bois d'industrie (96 %) sont des bois pour pâtes et panneaux feuillus vendus à des usines des départements voisins.

Certaines entreprises de SEINE-ET-MARNE font, en dehors de leur département d'origine, des achats annuels de l'ordre de 60 000 m3 de bois d'oeuvre et de 390 000 m3 de bois d'industrie. Ces achats sont généralement faits dans les départements voisins du Nord, Nord-Ouest et Nord-Est.

Les bois destinés à l'exportation sont presque exclusivement des grumes de chêne pour le tranchage ou des sciages de qualité ; ils sont dirigés vers l'Allemagne et la Belgique.

Les autres bois feuillus ou résineux sont, pour la plus grande partie, utilisés après sciage par les industries locales ou par celles de l'agglomération parisienne, et aussi pour la construction.

5.2 - Scierie

Le département comprend 23 établissements de sciage exploités par des ressortissants domiciliés en SEINE-ET-MARNE.

L'effectif des salariés permanents s'élève à 209 personnes au total se décomposant en 31 cadres, maîtrises et employés ainsi que 178 ouvriers et apprentis. Cette main d'oeuvre est composée généralement de personnel assez stable domicilié à proximité du lieu de travail.

En SEINE-ET-MARNE, les 2/3 de la production, soit environ 30 000 m3, sont fabriqués par 7 entreprises, le 1/3 restant (15 000 m3) est scié par 16 entreprises.

La structure de la branche scierie est, au 31.12.1978, la suivante :

	Moins de 2 000 m3 s	2 000 à 4 000 m3 s	4 000 m3 s et plus	Total
Nombre	16 (F14=60% (R 2= 9%	3 (F3=13% (R -	4 (F2=9% (R2=9%	23 (F19=82% (R 4=18%
% de production	31 (F= 29 % (R= 2 %	18 (F = 18% (R -	51 (F=32% (R=19%	100 (F=79% (R=21%

5.3 - Les industries du bois

Usines à panneaux

Une entreprise à capitaux étrangers a pour fabrication des lattés, des agglomérés et des contreplaqués ; elle a des installations assez récentes.

Injection de poteaux

Un atelier de traitement de poteaux téléphoniques et électriques traite des résineux par imprégnation au sulfate de cuivre.

Bâtiments et travaux publics

Secteur assez actif compte tenu des débouchés offerts par Paris et sa banlieue.

TABLEAU A

PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

Unité : 1 000 m3R

	Années					
	1973	1974	1975	1976	1977	1978
B.O. Chêne	53,6	56,9	44,6	42,1	43,4	50,2
Hêtre	8,4	4,8	5,4	3,0	3,9	3,9
Peuplier	56,7	61,2	44,7	56,0	44,3	37,3
Divers	19,3	22,0	23,3	18,7	23,8	22,4
TOTAL FEUILLUS	138,0	144,9	118,0	119,8	115,4	113,8
Sapin - Epicéa	1,2	-	0,7	1,0	1,1	2,0
Autres conifères	14,5	17,8	16,9	17,7	15,1	9,4
TOTAL CONIFERES	15,7	17,8	17,6	18,7	16,2	11,4
TOTAL B. O.	153,7	162,7	135,6	138,5	131,6	125,2
B.I.						
Trituration feuillus	154,8	128,0	93,2	98,3	108,4	72,1
Trituration conifères	2,1	2,8	2,0	2,2	2,2	1,5
Mines feuillus	0,9	0,9	9,3	1,5	0,7	0,4
Mines conifères	0,6	0,8	0,8	1,0	0,2	0,4
Bois ronds divers						
feuillus	0,4	0,4	0,2	0	1,3	0
conifères	0,7	0,8	0,3	0,3	0	1,1
TOTAL B. I.	159,5	133,7	105,8	103,3	112,8	75,5
FEUILLUS	156,1	129,3	102,7	99,8	110,4	72,5
CONIFERES	3,4	4,4	3,1	3,5	2,4	3,0
BOIS DE FEU FEUILLUS	5,8	7,4	6,7	8,2	7,7	4,8

TABLEAU B

PRODUCTION DES SCIERIES

Unité : 1 000 m3s

Essences indigènes

	Années					
	1973	1974	1975	1976	1977	1978
SCIAGES Chênes	15,7	12,9	8,0	12,1	14,3	13,0
Hêtre	2,8	1,7	1,1	1,0	1,6	1,5
Peuplier	26,2	26,8	19,9	16,2	13,3	13,8
Divers	6,2	6,7	4,0	7,0	6,4	5,8
TOTAL FEUILLUS	50,9	48,1	33,0	36,3	35,6	34,1
Sapin - Epicéa	0,3	0,3	0,2	-	0,1	0,2
Autres conifères	12,0	12,0	12,4	14,9	14,0	9,5
TOTAL CONIFERES	12,3	12,3	12,6	14,9	14,1	9,7
TOTAL FEUILLUS CONIFERES	63,2	60,4	45,6	51,2	49,7	43,8
BOIS SOUS RAILS						
Chêne	0,7	0,5	0,5	0,3	0,1	0,1
Hêtre	-	-	-	-	-	-
Conifères	-	-	-	-	-	-
Appareils de voie						
Chêne	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2
SCIAGES + BOIS SOUS RAILS	64,3	61,3	46,5	51,7	50,0	44,1
CHUTES DE SCIERIE (1 000 T)						
Trituration	4,2	6,7	4,8	3,7	3,6	2,2
Autres utilisations	1,3	0,4	0,8	2,3	2,0	2,2
TOTAL	5,5	7,1	5,6	6,0	5,6	4,4

Sources - SRAF de l'Ile-de-France
Service des Forêts - Enquêtes annuelles de branches et fichiers d'établissements scieiries.

II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE

L'étude préalable du département, comportant la délimitation des régions forestière et la définition des types de peuplement, a été effectuée en 1977.

La couverture photographique a été prise en 1976 à l'échelle du 1/25 000e, la prise de vue étant réalisée simultanément sur deux émulsions (panchromatique et infra-rouge).

L'interprétation photographique s'est faite d'Avril 1977 à décembre 1977.

La deuxième phase de l'inventaire, comportant l'exécution des levers au sol dans les formations boisées de production, les alignements, les arbres forestiers épars, les haies, les landes et les peupleraies a été réalisée entre Janvier 1978 et Décembre 1978.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été réalisée par le Centre de traitement de l'information de l'Inventaire Forestier National en Mars 1980.

III - RESULTATS PRINCIPAUX DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les formations arborées.

Le tome 2e réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production.

Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur à la différence de ceux du premier tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner une fois pour toutes ici la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre en général dans le cours de la publication.

FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

- Forêts : formations végétales dominées par des arbres ou arbustes qui doivent satisfaire aux conditions suivantes :

. Soit être constituées de tiges recensables bien réparties ayant un couvert au moins égal à 10 %,

. Soit présenter une densité par hectare d'au moins 500 plants, rejets ou semis, vigoureux et bien répartis,

. Avoir une largeur moyenne d'au moins 25 mètres et appartenir à un massif de plus de 4 ha,

. Ne pas avoir principalement une fonction de protection ou de récréation.

Les vergers sont exclus.

- Boqueteaux : Petits massifs boisés de moins de 4 ha et d'au moins 50 ares, situés en domaine agricole et ayant une fonction principale de production (largeur minimum : 25 mètres).

- Bosquets : Petits massifs boisés d'une superficie comprise entre 50 ares et 5 ares (et d'une largeur minimum de 15 mètres), ou d'une largeur comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface.

(Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme arbres épars).

AUTRES FORMATIONS BOISEES (Boisements de protection).

Formations boisées dont la fonction de production est nulle ou accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitables car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, ou encore celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés.

H A I E S

Lignes boisées d'une largeur moyenne à la base au plus égale à 10 m et d'une longueur supérieure à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (diamètre à 1,30 égal ou supérieur à 7,5 cm),avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

ALIGNEMENTS

Lignes d'arbres plantés à intervalles réguliers, d'une largeur au plus égale à 10 m, d'une longueur supérieure à 25 m et comportant au moins 3 arbres, avec une densité moyenne d'au moins un arbre tous les 25 m.

PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant et avec une densité supérieure à 100 à l'hectare.

En outre les peupleraies doivent avoir une surface minimum de 5 ares avec une largeur en cimes supérieure à 15 m.

VOLUMES

Il s'agit de volumes sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol (ou à une circonférence de 24,5 cm à 1,50 m).

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § catégorie d'utilisation des bois).

ACCROISSEMENTS

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

a/ l'accroissement des arbres sur pied compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus.

b/ l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2e tome sous la rubrique résumée "d'Accroissement dû aux arbres coupés".

RECRUTEMENT (ou PASSAGE A LA FUTAIE)

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

DECOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements périodiques moyens annuels concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 22 cm de circonférence (7 cm de diamètre) pour la tige des résineux et des peupliers de toutes catégories de dimensions et celles des feuillus appartenant aux catégories des bois moyens et des petits bois, y compris les brins de taillis ;

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les tiges de feuillus appartenant à la catégorie gros bois et pour les branches des feuillus et résineux de toutes catégories ;

- éventuellement découpe de forme pour la tige principale ou les branches.

ESSENCE PREPONDERANTE

C'est l'essence occupant la plus grande surface du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

STRUCTURE FORESTIERE ELEMENTAIRE

C'est la constation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - tels qu'ils se traduisent sur le point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures principales suivantes :

Futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

Cette caractéristique est donc déterminée sur le point de sondage soit une surface de 20 ares, exceptionnellement de l'hectare dans certains cas particuliers (placette vide).

Par contre les types de peuplement sont appréciés sur des surfaces plus importantes.

Or certains types comportent dans leur définition une notion de traitement ou au moins d'aspect, de même dénomination que la structure forestière élémentaire.

Mais en raison de l'appréciation différente des deux caractéristiques, il ne peut y avoir identité totale des surfaces.

Par exemple, un peuplement de futaie pourra ne présenter que 80 % de sa surface sous la structure élémentaire de futaie et un type "Taillis simple" pourra contenir 10 ou 20 % de structure élémentaire de futaie.

On peut d'ailleurs donner la même explication pour d'éventuelles discordances entre la surface d'une essence prépondérante et la surface du type de peuplement défini par rapport à cette même essence.

- *Catégories de dimension des bois* -

Les 4 catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux diamètres suivants (diamètre à 1,30 m = d) ou aux circonférences suivantes (circonférence à 1,50 m = c) :

	d	c
Non recensable	moins de 7,5 cm	moins de 24,5 cm
Petit bois	7,5 - 22,4 cm	24,5 - 54,4 cm
Moyen bois	22,5 - 37,4 cm	54,5 - 94,4 cm
Gros bois	37,5 cm et plus	94,5 cm et plus

- *Catégories d'utilisation des bois* -

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont définies de la manière suivante :

- Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrage, traverses.
- Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêté à l'une des découpes précédemment définies, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions : diamètre fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

77 - Tableau 1

Répartition du territoire
selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	126 500	21.3
Landes et friches	4 590	0.8
Terrains agricoles	401 740	67.8
Terrains improductifs	55 270	9.3
Eaux	4 720	0.8
Total	592 820	100

77 - Tableau 2

Répartition du territoire suivant l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains non soumis au régime forestier	Total par utilisation du sol
	Domaniaux ha	Communaux et autres personnes morales ha	Terrains particuliers (y compris contrats FFN) ha	ha
A - Terrains non boisés				
- Terrains agricoles	39	211	401 490	401 740 (1)
- Landes	409	-	4 183	4 592 (1)
- Eaux	-	-	4 717	4 717
- Improductifs	319	171	54 782 (2)	55 272 (2)
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	767	382	465 172	466 321
B - Terrains boisés				
Formations boisées de production				
- forêts	30 319	3 902	79 731	113 952
- boqueteaux	41	41	5 732	5 814
- bosquets	-	-	841	841
Autres formations boisées	281	-	5 608	5 889
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	30 641	3 943	91 912	126 496
TOTAL A + B	31 408	4 325		
	35 733		557 084	592 817
Taux de boisement B/A + B				21.3 %

(1) Sont compris dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

Haies boisées	(longueur dans le département)	1 515 km
Alignements	(longueur dans le département)	854 km
Peupleraies	(surface)	5 369 ha

(2) Dont 360 ha en terrains militaires interdits

77 - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale région ha	Surface des formations boisées			Taux de boisement %
		de production ha	autres ha	totale ha	
Vieille France	59 440	4 950	700	5 650	9.5
Tardenois	17 300	3 450	200	3 650	21.1
Brie	350 030	65 930	3 270	69 200	19.8
Pays de Fontainebleau	69 670	34 350	1 480	35 830	51.4
Gâtinais	64 570	8 800	120	8 920	13.8
Champagne crayeuse	8 880	240	40	280	3.2
Vallée de la Seine	22 930	2 890	80	2 970	13
T O T A L	592 820	120 610	5 890	126 500	21.3

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (450 ha)

77 - Tableau 4

Landes et friches

Surface par région forestière

Région forestière	Surface ha
Vieille France	40
Tardenois	230
Brie	2 450
Pays de Fontainebleau	740
Gâtinais	710
Champagne crayeuse	-
Vallée de la Seine	420
T O T A L	4 590

77 - Tableaux 5 et 6

Formations boisées de production et formations arborées

Volumes et accroissements courants sur écorce par essence

Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Peupleraies	Arbres épars et éléments linéaires	Volume total
	Volume 1000 m3	Accroissement (3) 100 m3/an	Volume 1000 m3	Volume (1) 1000 m3	1000 m3
Chêne pédonculé	2 872.8	513	0.6	11.1	2 884.5
Chêne rouvre	4 177.7	673.5	0.1	0.3	4 178.1
Chêne rouge	1.3	1	0.1	-	1.4
Hêtre	710	158	-	-	710
Châtaignier	693.7	261	-	-	693.7
Charme	789.2	259.5	0.1	-	789.3
Bouleau	917.7	321	0.4	0.3	918.4
Robinier	656.8	217	-	0.5	657.3
Frêne	972.6	368	10.7	6.1	989.4
Peupliers cultivés	1.2	1	791.1 (2)	39 (2)	831.3
Tremble	996.8	431	-	-	996.8
Autres feuillus	1 527.1	609	6.6	36.4	1 570.1
Total feuillus	14 316.9	3 813	809.7	93.7	15 220.3
Pin maritime	26	22	-	-	26
Pin sylvestre	1 314.1	395.5	-	1.4	1 315.5
Autres pins	62.6	16	-	-	62.6
Epicéa	93.9	18	0.2	-	94.1
Douglas	29.6	22.5	-	-	29.6
Sapin de Vancouver	4.6	5	-	-	4.6
Total conifères	1 530.8	479	0.2	1.4	1 532.4
T O T A L	15 847.7	4 292	809.9	95.1	16 752.7

(1) Il s'agit du volume des seuls arbres de forme futaie ; pour obtenir le volume total, il convient d'ajouter :
- 9 600 m3 d'arbres têtards, d'émonde et de brins de taillis aux arbres épars
- 114 900 m3 d'arbres têtards, d'émonde et de brins de taillis aux éléments linéaires

(2) Seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé, soit 41 050 m3/an en peupleraies et 1900 m3/an dans les autres formations.

(3) Il s'agit de l'accroissement courant annuel calculé sur la période 1973 - 1977

77 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Total ha
Futaies	Chêne pédonculé	-	-	850	1 640	-	2 490
	Chêne rouvre	-	-	1 910	4 980	-	6 890
	Hêtre	-	-	70	2 830	-	2 900
	Châtaignier	-	-	-	80	-	80
	Charme	-	-	-	320	-	320
	Autres feuillus	-	-	230	170	-	400
	Total feuillus	-	-	3 060	10 020	-	13 080
	Pin maritime	-	-	-	330	-	330
	Pin sylvestre	-	-	210	5 280	-	5 490
	Autres pins	-	-	-	260	-	260
	Epicéa	-	-	200	160	-	360
	Douglas	-	-	230	110	-	340
	Sapin de Vancouver	-	-	170	-	-	170
	Total conifères	-	-	810	6 140	-	6 950
	TOTAL FUTAIES	-	-	3 870	16 160	-	20 030
Mélange futaie-taillis (1)	Chêne pédonculé	-	60	5 540	170	-	5 770
	Chêne rouvre	-	40	2 850	960	-	3 850
	Hêtre	-	-	-	320	-	320
	Châtaignier	40	-	-	-	-	40
	Autres feuillus	-	60	660	70	-	790
	Total feuillus	40	160	9 050	1 520	-	10 770

.../...

77 - Tableau 7 (S) Suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Total ha
Mélange futaie-taillis (1)	Pin sylvestre	-	-	-	1 090	-	1 090
	Autres pins	-	-	-	170	-	170
	Douglas	-	-	-	80	-	80
	Total conifères	-	-	-	1 340	-	1 340
	TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS	40	160	9 050	2 860	-	12 110
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	-	410	-	410
	Chêne rouvre	-	-	80	80	40	200
	Châtaignier	-	-	100	-	-	100
	Charme	-	-	170	-	-	170
	Bouleau	-	-	190	580	-	770
	Tremble	-	-	160	-	-	160
	Autres feuillus	-	-	350	-	-	350
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	-	-	1 050	1 070	40	2 160
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		40	160	13 970	20 090	40	34 300

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

77 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Champagne crayeuse ha	Vallée de la Seine ha	Total ha
Futaies	Chêne pédonculé	100	80	1 860	170	-	-	-	2 210
	Chêne rouvre	80	320	1 080	610	340	-	-	2 430
	Hêtre	-	-	80	170	-	-	-	250
	Châtaignier	-	-	170	170	240	-	-	580
	Charme	-	-	80	-	-	-	-	80
	Autres feuillus	130	60	1 330	80	-	-	-	1 600
	Total feuillus	310	460	4 600	1 200	580	-	-	7 150
	Pin maritime	-	-	-	270	-	-	-	270
	Pin sylvestre	100	90	370	1 910	900	80	-	3 450
	Autres pins	-	-	-	80	-	-	-	80
	Epicéa	-	-	180	-	-	-	-	180
	Douglas	80	-	390	-	-	-	-	470
	Total conifères	180	90	940	2 260	900	80	-	4 450
	TOTAL FUTAIES	490	550	5 540	3 460	1 480	80	-	11 600
Mélange futaie - taillis (1)	Chêne pédonculé	410	980	15 510	760	490	-	680	18 830
	Chêne rouvre	1 030	680	14 000	1 930	2 300	-	-	19 940
	Hêtre	-	110	-	250	-	-	-	360
	Châtaignier	170	-	410	-	-	-	-	580
	Charme	-	-	160	-	-	-	-	160
	Autres feuillus	1 300	370	4 710	760	120	-	700	7 960
	Total feuillus	2 910	2 140	34 790	3 700	2 910	-	1 380	47 830
	Pin sylvestre	-	-	260	2 020	1 130	-	-	3 410
TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS		2 910	2 140	35 050	5 720	4 040	-	1 380	51 240

.../...

77 - Tableau 7 (P) Suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Champagne crayeuse ha	Vallée de la Seine ha	Total ha
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	1 090	80	660	80	170	2 080
	Chêne rouvre	-	80	1 100	2 820	1 120	-	-	5 120
	Châtaignier	-	-	250	90	80	-	-	420
	Charme	430	-	1 080	170	170	-	-	1 850
	Bouleau	170	150	1 840	170	-	-	-	2 330
	Robinier	-	110	890	770	690	40	-	2 500
	Frêne	240	160	1 170	390	80	-	930	2 970
	Tremble	-	-	1 490	-	-	-	-	1 490
	Autres feuillus	670	100	2 190	410	440	40	410	4 260
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	1 510	600	11 100	4 900	3 240	160	1 510	23 020
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		4 910	3 290	51 690	14 080	8 760	240	2 890	85 860

(1) voir note 1 du tableau 7 (S)

77 - Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante des taillis de mélange futaie-taillis et région forestière

Propriété	Essence prépondérante	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Vallée de la Seine ha	Total ha
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	-	-	400	200	-	-	600
	Chêne rouvre	-	-	160	560	-	-	720
	Hêtre	-	-	-	400	-	-	400
	Châtaignier	40	-	250	80	-	-	370
	Charme	-	-	2 370	570	-	-	2 940
	Autres feuillus	-	160	5 870	1 050	-	-	7 080
	TOTAL PROPRIETE	40	160	9 050	2 860	-	-	12 110
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	320	-	1 340	1 030	640	170	3 500
	Chêne rouvre	-	40	500	2 260	1 560	-	4 360
	Châtaignier	580	240	2 140	250	570	-	3 780
	Charme	160	780	8 480	500	490	-	10 410
	Autres feuillus	1 850	1 080	22 590	1 680	780	1 210	29 190
	TOTAL PROPRIETE	2 910	2 140	35 050	5 720	4 040	1 380	51 240
TOTAL TOUTES PROPRIETES		2 950	2 300	44 100	8 580	4 040	1 380	63 350

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans le tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies du mélange futaie-taillis.

77 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues

Région forestière	Propriétés soumises au régime forestier			Propriétés non soumises au régime forestier		
	Boisements artificiels (1) ha	Reboisements artificiels (2) ha	Conversions feuillues (3) ha	Boisements artificiels (1) ha	Reboisements artificiels (2) ha	Conversions feuillues (3) ha
Vieille France	-	-	-	-	180	240
Tardenois	-	-	-	80	-	280
Brie	100	740	2 670	190	850	4 400
Pays de Fontainebleau	-	820	80	-	130	580
Gâtinais	-	-	-	-	80	250
Champagne crayeuse	-	-	-	-	-	-
Vallée de la Seine	-	-	-	-	-	180
T O T A L	100	1 560	2 750	270	1 240	5 930

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée

(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée

(3) Il s'agit ici, soit du stade préparatoire à la conversion du mélange futaie-taillis et des taillis simples (Vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis), soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.
La conversion est considérée comme terminée quand les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie (régulière ou irrégulière)

N.B.Les boisements et reboisements comptabilisés ici ont au plus 25 ans d'âge de plantation

77 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et les reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation	
			moins de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée	plus de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée
Vieille France	180	Hêtre	-	9
		Pin sylvestre	54	-
		Douglas	-	37
Tardenois	80	Pin sylvestre	-	100
Brie	1 880	Chêne rouvre	1	-
		Hêtre	4	5
		Pin sylvestre	5	16
		Epicéa	-	16
		Douglas	31	11
		Sapin de Vancouver	-	8
		Epicéa de Sitka	3	-
Pays de Fontainebleau	950	Chêne pédonculé	-	11
		Chêne rouvre	11	22
		Pin sylvestre	21	14
		Pin laricio	-	10
		Douglas	-	11
Gâtinais	80	Sapin	100	-
T O T A L	3 170			

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les deux colonnes "Boisements artificiels" et "Reboisements artificiels"

77 - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants			Peuplements à conifères prépondérants			Total
	Domaniaux ha	Communaux ha	Particuliers ha	Domaniaux ha	Communaux ha	Particuliers ha	ha
Futaie régulière	12 170	270	6 310	6 770	100	4 370	29 990
Futaie irrégulière	640	-	840	80	-	80	1 640
Mélange futaie - taillis (1)	7 660	3 110	47 830	1 340	-	3 410	63 350
Taillis simple	1 700	460	23 020	-	-	-	25 180
TOTAL PAR PROPRIETE	22 170	3 840	78 000	8 190	100	7 860	120 160
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES	104 010			16 150			

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre essences feuillues et essences résineuses

77 - Tableau 10

Formations boisées de production

Volume par essence et par catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Forêts de production	Chêne pédonculé	631 300	192 700	1 929 300	2 753 300
	Chêne rouvre	1 880 500	33 300	2 169 300	4 083 100
	Chêne rouge	1 300	-	-	1 300
	Hêtre	654 800	-	55 200	710 000
	Châtaignier	82 900	40 600	570 200	693 700
	Charme	162 600	34 500	564 200	761 300
	Bouleau	194 700	64 100	656 500	915 300
	Robinier	4 200	11 800	568 900	584 900
	Frêne	14 100	42 600	826 300	883 000
	Peupliers cultivés	-	-	1 200	1 200
	Tremble	171 500	40 000	753 100	964 600
	Autres feuillus	119 400	32 100	1 178 100	1 329 600 (1)
	Total feuillus	3 917 300	491 700	9 272 300	13 681 300
	Pin maritime	11 000	-	15 000	26 000
	Pin sylvestre	733 800	12 100	566 400	1 312 300
	Autres pins	37 200	-	25 400	62 600 (2)
	Epicéa	25 500	-	68 400	93 900
	Douglas	18 300	-	11 300	29 600
	Sapin de Vancouver	4 600	-	-	4 600
	Total conifères	830 400	12 100	686 500	1 529 000
	T O T A L	4 747 700	503 800	9 958 800	15 210 300
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	2 500	6 500	110 500	119 500
	Chêne rouvre	-	-	94 600	94 600
	Charme	-	3 200	24 700	27 900
	Bouleau	-	-	2 400	2 400
	Robinier	-	1 100	70 800	71 900
	Frêne	4 300	-	85 300	89 600
	Tremble	-	-	32 200	32 200
	Autres feuillus	-	-	197 500	197 500 (3)
	Total feuillus	6 800	10 800	618 000	635 600
	Pin sylvestre	-	-	1 800	1 800
	T O T A L	6 800	10 800	619 800	637 400
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		4 754 500	514 600	10 578 600	15 847 700

(1) dont tilleul 30 %, ormes 19,4 %, peupliers non cultivés 12,1 %, merisier 9,7 %, grands érables 7,6 %, petits érables 6,8 %, saules 6,5 %

(2) Pin noir 84,8 %, pin laricio 15,2 %

(3) dont ormes 54 %, peupliers non cultivés 10,3 %, merisier 7,6 %, noyer 7,4 %, petits érables 6,6 %, saules 6,4 %

77 - Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence
		Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Forêts de production	Chêne pédonculé	25 000	8 100	328 700	361 800
	Chêne rouvre	48 600	-	618 400	667 000
	Hêtre	8 400	-	7 400	15 800
	Châtaignier	10 300	19 800	374 900	405 000
	Charme	89 800	34 500	469 000	593 300
	Bouleau	97 500	43 700	505 800	647 000
	Robinier	1 700	7 400	324 500	333 600
	Frêne	5 600	21 600	350 100	377 300
	Peupliers cultivés	-	-	1 200	1 200
	Tremble	137 600	38 100	570 500	746 200
	Autres feuillus	99 200	28 200	858 700	986 100 (2)
	T O T A L	523 700	201 400	4 409 200	5 134 300
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	69 900	69 900
	Chêne rouvre	-	-	57 800	57 800
	Charme	-	2 200	24 700	26 900
	Bouleau	-	-	2 400	2 400
	Robinier	-	1 100	55 600	56 700
	Frêne	-	-	48 400	48 400
	Tremble	-	-	21 700	21 700
	Autres feuillus	-	-	169 700	169 700 (3)
	T O T A L	-	3 300	450 200	453 500
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		523 700	204 700	4 859 400	5 587 800

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10

(2) dont tilleul 32 %, ormes 22 %, merisier 9 %, peupliers non cultivés 8 %, saules 8 %, petits érables 8 %, grands érables 6 %

(3) dont ormes 54 %, peupliers non cultivés 11 %, noyer 9 %, merisier 8 %, petits érables 8 %, saules 7 %

77 - Tableau 11

Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Chêne pédonculé	8 900	2 500	36 600	48 000
	Chêne rouvre	21 600	500	42 650	64 750
	Chêne rouge	100	-	-	100
	Hêtre	14 250	-	1 550	15 800
	Châtaignier	2 800	1 450	21 850	26 100
	Charme	4 700	1 400	19 000	25 100
	Bouleau	6 250	2 550	23 150	31 950
	Robinier	150	300	18 300	18 750
	Frêne	550	1 700	30 500	32 750
	Peupliers cultivés	-	-	100	100
	Tremble	6 750	1 900	33 250	41 900
	Autres feuillus	4 900	1 850	46 250	53 000 (1)
	Total feuillus	70 950	14 150	273 200	358 300
	Pin maritime	1 200	-	1 000	2 200
	Pin sylvestre	20 500	1 100	17 850	39 450
	Autres pins	950	-	650	1 600 (2)
	Epicéa	400	-	1 400	1 800
	Douglas	1 250	-	1 000	2 250
	Sapin de Vancouver	500	-	-	500
	Total conifères	24 800	1 100	21 900	47 800
	T O T A L	95 750	15 250	295 100	406 100
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	50	100	3 150	3 300
	Chêne rouvre	-	-	2 600	2 600
	Charme	-	100	750	850
	Bouleau	-	-	150	150
	Robinier	-	50	2 900	2 950
	Frêne	100	-	3 950	4 050
	Tremble	-	-	1 200	1 200
	Autres feuillus	-	-	7 900	7 900 (3)
	Total feuillus	150	250	22 600	23 000
	Pin sylvestre	-	-	100	100
	T O T A L	150	250	22 700	23 100
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		95 900	15 500	317 800	429 200

(1) dont tilleul 33 %, ormes 18,5 %, peupliers non cultivés 10,4 %, merisier 10 %, saules 8 %, grands érables 7,2 %, petits érables 5,8 %

(2) Pin noir 78,9 %, pin laricio 21,1 %

(3) dont ormes 52,2 %, peupliers non cultivés 18,2 %, merisier 10,4 %, saules 9,5 %, petits érables 6,3 %

77 - Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production

Accroissement courant sur écorce des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Chêne pédonculé	950	350	10 750	12 050
	Chêne rouvre	1 550	-	18 000	19 550
	Hêtre	350	-	350	700
	Châtaignier	500	950	16 750	18 200
	Charme	3 250	1 400	17 000	21 650
	Bouleau	3 800	2 050	19 900	25 750
	Robinier	50	250	12 400	12 700
	Frêne	300	1 050	15 800	17 150
	Peupliers cultivés	-	-	100	100
	Tremble	5 600	1 850	25 600	33 050
	Autres feuillus	4 400	1 600	37 250	43 250 (2)
	T O T A L	20 750	9 500	173 900	204 150
Boqueteaux et bosquets	Chêne pédonculé	-	-	1 950	1 950
	Chêne rouvre	-	-	1 900	1 900
	Charme	-	100	750	850
	Bouleau	-	-	150	150
	Robinier	-	50	2 750	2 800
	Frêne	-	-	2 900	2 900
	Tremble	-	-	900	900
	Autres feuillus	-	-	7 350	7 350 (3)
	T O T A L	-	150	18 650	18 800
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		20 750	9 650	192 550	222 950

) Ces accroissements concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11

) dont tilleul 35 %, ormes 20 %, saules 10 %, merisier 9 %, peupliers non cultivés 7 %, petits érables 6 %, grands érables 6 %, aunes 5 %

) dont ormes 52 %, peupliers non cultivés 19 %, saules 10 %, merisier 10 %, petits érables 7 %

77 - Tableau 11.1

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence m3/an
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Forêts de production	Chêne pédonculé	400	100	1 350	1 850
	Chêne rouvre	300	-	2 050	2 350
	Hêtre	550	-	-	550
	Châtaignier	200	150	1 700	2 050
	Charme	1 500	550	6 250	8 300
	Bouleau	1 250	650	3 150	5 050
	Robinier	-	-	1 600	1 600
	Frêne	100	200	2 100	2 400
	Peupliers cultivés	-	-	50	50
	Tremble	400	150	2 650	3 200
	Autres feuillus	1 550	600	9 100	11 250 (1)
	Total feuillus	6 250	2 400	30 000	38 650
	Pin maritime	250	-	50	300
	Pin sylvestre	950	-	1 200	2 150
	Epicéa	-	-	250	250
	Douglas	300	-	1 000	1 300
	Sapin de Vancouver	250	-	-	250
	Total conifères	1 750	-	2 500	4 250
	T O T A L	8 000	2 400	32 500	42 900
Boqueteaux et bosquets	Chêne rouvre	-	-	100	100
	Charme	-	50	350	400
	Robinier	-	-	450	450
	Frêne	-	-	550	550
	Tremble	-	-	50	50
	Autres feuillus	-	-	1 450	1 450 (2)
	T O T A L	-	50	2 950	3 000
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		8 000	2 450	35 450	45 900

(1) dont tilleul 41,2 %, saules 13,9 %, ormes 13,5 %, aunes 8,9 %, noisetier 7,4 %

(2) dont ormes 26,2 %, peupliers non cultivés 26 %, saules 24,4 %, petits érables 14,6 %

77 - Tableau 11.1 Taillis (1)

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Utilisation du sol	Essence	Propriété			Total par essence
		Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	m3/an
Forêts de production	Chêne pédonculé	150	100	1 250	1 500
	Chêne rouvre	150	-	2 050	2 200
	Hêtre	150	-	-	150
	Châtaignier	150	150	1 700	2 000
	Charme	1 400	550	6 050	8 000
	Bouleau	1 050	650	3 100	4 800
	Robinier	-	-	1 600	1 600
	Frêne	100	200	2 000	2 300
	Peupliers cultivés	-	-	50	50
	Tremble	400	150	2 650	3 200
	Autres feuillus	1 500	600	8 650	10 750 (2)
	T O T A L	5 050	2 400	29 100	36 550
Boqueteaux et bosquets	Chêne rouvre	-	-	50	50
	Charme	-	50	350	400
	Robinier	-	-	450	450
	Frêne	-	-	550	550
	Tremble	-	-	50	50
	Autres feuillus	-	-	1 450	1 450 (3)
	T O T A L	-	50	2 900	2 950
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION		5 050	2 450	32 000	39 500

1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

2) dont tilleul 40 %, saules 15 %, ormes 14 %, aunes 9 %, noisetier 8 %, merisier 6 %, petits érables 6 %

3) dont ormes 26 %, peupliers non cultivés 26 %, saules 24 %, petits érables 15 %

77 - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface des peuplements par région forestière et type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement \ Région forestière	Vieille France ha	Tardenois ha	Brie ha	Pays de Fontainebleau ha	Gâtinais ha	Champagne crayeuse ha	Vallée de la Seine ha	Total ha
S) Futaie feuillue	-	-	2 810	11 850	-	-	-	14 660
Mélange futaie-taillis	40	160	9 400	1 200	40	-	-	10 840
Taillis simple	-	-	380	200	-	-	-	580
Peuplements marginaux	-	-	-	2 140	-	-	-	2 140
Futaie résineuse et reboisements	-	-	1 380	4 700	-	-	-	6 080
TOTAL PROPRIETE	40	160	13 970	20 090	40	-	-	34 300
P) Futaie feuillue	140	190	2 130	790	240	-	-	3 490
Mélange futaie-taillis	2 760	2 000	30 850	5 670	4 010	-	250	45 540
Taillis simple	280	360	5 910	2 440	1 760	40	170	10 960
Peuplements morcelés	1 630	740	11 010	3 900	2 620	80	2 170	22 150
Peuplements marginaux	-	-	330	540	50	40	300	1 260
Futaie résineuse et reboisements	100	-	1 460	740	80	80	-	2 460
TOTAL PROPRIETE	4 910	3 290	51 690	14 080	8 760	240	2 890	85 860
TOTAL TOUTES PROPRIETES	4 950	3 450	65 660	34 170	8 800	240	2 890	120 160

77 - Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
FUTAIE FEUILLUE						
Brie	359 800	9 500	369 300	8 600	350	8 950
Pays de Fontainebleau	2 015 900	299 400	2 315 300	28 950	6 750	35 700
T O T A L	2 375 700	308 900	2 684 600	37 550	7 100	44 650
MELANGE FUTAIE - TAILLIS						
Vieille France	11 200	-	11 200	200	-	200
Tardenois	26 300	-	26 300	1 000	-	1 000
Brie	1 652 400	1 200	1 653 600	35 650	100	35 750
Pays de Fontainebleau	90 800	23 500	114 300	2 500	1 050	3 550
Gâtinais	1 500	-	1 500	100	-	100
T O T A L	1 782 200	24 700	1 806 900	39 450	1 150	40 600
TAILLIS SIMPLE						
Brie	28 900	-	28 900	1 050	-	1 050
Pays de Fontainebleau	12 900	9 900	22 800	500	250	750
T O T A L	41 800	9 900	51 700	1 550	250	1 800
PEUPLEMENTS MARGINAUX						
Pays de Fontainebleau	17 800	34 300	52 100	700	2 950	3 650
FUTAIE RESINEUSE ET REBOISEMENTS						
Brie	80 200	30 400	110 600	3 600	2 900	6 500
Pays de Fontainebleau	128 900	434 300	563 200	2 650	11 550	14 200
T O T A L	209 100	464 700	673 800	6 250	14 450	20 700
TOTAL SOUMIS	4 426 600	842 500	5 269 100	85 500	25 900	111 400

77 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
FUTAIE FEUILLUE						
Vieille France	9 700	-	9 700	500	-	500
Tardenois	20 600	-	20 600	350	-	350
Brie	267 100	4 800	271 900	7 000	100	7 100
Pays de Fontainebleau	85 300	29 100	114 400	2 100	500	2 600
Gâtinais	29 000	4 100	33 100	600	-	600
T O T A L	411 700	38 000	449 700	10 550	600	11 150
MELANGE FUTAIE - TAILLIS						
Vieille France	328 100	-	328 100	10 450	-	10 450
Tardenois	279 400	3 900	283 300	7 100	350	7 450
Brie	4 100 400	84 100	4 184 500	115 650	1 650	117 300
Pays de Fontainebleau	511 500	136 200	647 700	14 250	3 950	18 200
Gâtinais	360 800	87 800	448 600	9 950	2 850	12 800
Vallée de la Seine	13 400	-	13 400	800	-	800
T O T A L	5 593 600	312 000	5 905 600	158 200	8 800	167 000
TAILLIS SIMPLE						
Vieille France	17 700	-	17 700	700	-	700
Tardenois	22 800	-	22 800	650	-	650
Brie	758 200	-	758 200	23 400	-	23 400
Pays de Fontainebleau	260 200	21 400	281 600	7 550	800	8 350
Gâtinais	138 800	48 100	186 900	4 450	1 050	5 500
Champagne crayeuse	4 000	-	4 000	100	-	100
Vallée de la Seine	13 300	-	13 300	800	-	800
T O T A L	1 215 000	69 500	1 284 500	37 650	1 850	39 500
PEUPLEMENTS MORCELES						
Vieille France	209 300	-	209 300	7 050	-	7 050
Tardenois	71 100	-	71 100	2 150	-	2 150
Brie	1 391 100	-	1 391 100	48 200	-	48 200
Pays de Fontainebleau	471 900	99 100	571 000	11 100	2 850	13 950
Gâtinais	207 700	24 700	232 400	7 500	700	8 200
Champagne crayeuse	7 400	-	7 400	300	-	300
Vallée de la Seine	196 700	-	196 700	8 650	-	8 650
T O T A L	2 555 200	123 800	2 679 000	84 950	3 550	88 500

.../...

77 - Tableau 12.1 (P) Suite

Formations boisées de production

Volume et accroissement courant des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Accroissement (m3/an)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
PEUPLEMENTS MARGINAUX						
Brie	1 700	-	1 700	100	-	100
Pays de Fontainebleau	24 400	400	24 800	400	50	450
Gâtinais	-	2 300	2 300	-	100	100
Vallée de la Seine	25 300	-	25 300	1 950	-	1 950
T O T A L	51 400	2 700	54 100	2 450	150	2 600
FUTAIE RESINEUSE ET REBOISEMENTS						
Vieille France	900	8 800	9 700	-	1 100	1 100
Brie	56 000	52 900	108 900	1 800	2 650	4 450
Pays de Fontainebleau	6 500	58 400	64 900	200	2 450	2 650
Gâtinais	-	11 100	11 100	-	400	400
Champagne crayeuse	-	11 100	11 100	-	450	450
T O T A L	63 400	142 300	205 700	2 000	7 050	9 050
TOTAL PARTICULIER	9 890 300	688 300	10 578 600	295 800	22 000	317 800

77 - Tableau 13

Formations boisées de production

Accroissement courant, recrutement et production brute annuelle moyenne par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface totale ha	Accroissement courant par hectare		Recrutement par hectare		Production annuelle moyenne par hectare		
		feuillus m3/ha/an	résineux m3/ha/an	feuillus m3/ha/an	résineux m3/ha/an	feuillus m3/ha/an	résineux m3/ha/an	totale m3/ha/an
S) Futaie feuillue	14 660	2.56	0.48	0.15	0.02	2.71	0.5	3.21
Mélange futaie-taillis	10 840	3.64	0.11	0.46	0.02	4.10	0.13	4.23
Taillis simple	580	2.67	0.43	0.47	-	3.14	0.43	3.57
Peuplements marginaux	2 140	0.33	1.38	0.13	0.25	0.46	1.63	2.09
Futaie résineuse et reboisements	6 080	1.03	2.38	0.14	0.13	1.17	2.51	3.68
T O T A L	34 300	2.49	0.76	0.25	0.05	2.74	0.81	3.55
P) Futaie feuillue	3 490	3.02	0.17	0.40	-	3.42	0.17	3.59
Mélange futaie-taillis	45 540	3.47	0.19	0.39	0.02	3.86	0.21	4.07
Taillis simple	10 960	3.43	0.17	0.43	-	3.86	0.17	4.03
Peuplements morcelés	22 150	3.84	0.16	0.36	-	4.20	0.16	4.36
Peuplements marginaux	1 260	1.94	0.12	0.50	0.05	2.44	0.17	2.61
Futaie résineuse et reboisements	2 460	0.81	2.87	0.13	0.64	0.94	3.51	4.45
T O T A L	85 860	3.44	0.26	0.38	0.03	3.82	0.29	4.11

N.B. La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement

77 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie d'utilisation et catégorie de dimension

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation	
			Catégories I + II %	Catégorie III %
Feuillus de futaie	Petit bois	600 000	1.5	98.5
	Moyen bois	2 813 800	63.4	36.6
	Gros bois	5 315 000	89.6	10.4
	T O T A L	8 728 800	75.1	24.9
Feuillus de taillis	Petit bois	5 037 600	0.1	99.9
	Moyen bois	535 600	38.8	61.2
	Gros bois	13 900	80.4	19.6
	T O T A L	5 587 100	4	96
Conifères	Petit bois	369 800	0.2	99.8
	Moyen bois	565 700	62.8	37.2
	Gros bois	595 300	90.3	9.7
	T O T A L	1 530 800	58.4	41.6

B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 1000 m3 d'arbres têtards

77 - Tableau 15 (S)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures		Total
	Distance mesurée le long de la pente					
	moins de 200 m ha	200 m à 500 m ha	plus de 500 m ha	200 m à 500 m ha	plus de 500 m ha	ha
Futaie feuillue	11 630	2 000	710	-	-	14 340
	-	80	-	80	160	320
Mélange futaie-taillis	6 340	3 430	910	160	-	10 840
	-	-	-	-	-	-
Taillis simple	310	190	-	80	-	580
	-	-	-	-	-	-
Peuplements marginaux	490	170	-	330	650	1 640
	170	-	-	160	170	500
Futaie résineuse et reboisements	4 130	1 140	170	80	320	5 840
	80	-	-	-	160	240
T O T A L	22 900	6 930	1 790	650	970	33 240
	250	80	-	240	490	1 060

N.B. Pour chaque type de peuplement les résultats sont décomposés, le cas échéant, en deux lignes :

- la première correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point du sondage,
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures		Total
	Distance mesurée le long de la pente					
	moins de 200 m ha	200 m à 500 m ha	plus de 500 m ha	200 m à 500 m ha	plus de 500 m ha	ha
Futaie feuillue	1 800	1 260	180	160	-	3 400
	-	-	-	90	-	90
Mélange futaie-taillis	22 810	14 280	7 150	500	320	45 060
	320	80	-	80	-	480
Taillis simple	5 970	2 900	1 430	340	-	10 640
	-	-	-	160	160	320
Peuplements morcelés	13 150	6 750	1 220	520	-	21 640
	-	170	170	170	-	510
Peuplements marginaux	610	230	240	-	180	1 260
	-	-	-	-	-	-
Futaie résineuse et reboisements	1 480	440	270	180	90	2 460
	-	-	-	-	-	-
T O T A L	45 820	25 860	10 490	1 700	590	84 460
	320	250	170	500	160	1 400

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S)

77 - Tableau 15.1 (S)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures			
	Distance mesurée le long de la pente									
	moins de 200 m		200 m à 500 m		plus de 500 m		200 m à 500 m		plus de 500 m	
	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3
Futaie feuillue	2 360 800	1 743 300	203 000	112 400	99 700	68 100	-	-	-	-
	-	-	9 700	2 500	-	-	2 700	-	8 700	1 700
Mélange futaie - taillis	1 102 700	695 900	567 200	334 200	124 900	82 200	12 100	500	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taillis simple	30 000	8 900	15 200	2 800	-	-	6 500	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Peuplements marginaux	10 100	4 500	6 900	-	-	-	28 300	3 800	-	-
	3 300	2 600	-	-	-	-	3 500	-	-	-
Futaie résineuse et reboisements	495 900	303 500	110 300	39 500	16 900	3 000	34 000	13 600	-	-
	7 400	900	-	-	-	-	9 300	3 500	-	-
T O T A L	3 999 500	2 756 100	902 600	488 900	241 500	153 300	80 900	17 900	-	-
	10 700	3 500	9 700	2 500	-	-	15 500	3 500	8 700	1 700

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S)

77 - Tableau 15.1 (P)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures			
	Distance mesurée le long de la pente									
	moins de 200 m		200 m à 500 m		plus de 500 m		200 m à 500 m		plus de 500 m	
	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3	Volume total m3	dont catégories I + II m3
Futaie feuillue	212 100	116 300	156 500	92 500	8 000	5 600	51 900	38 500	-	-
	-	-	-	-	-	-	21 200	14 800	-	-
Mélange futaie - taillis	2 948 000	1 389 000	1 877 700	865 500	960 100	447 200	66 600	12 700	15 500	3 500
	12 400	5 100	14 400	6 600	-	-	10 900	5 400	-	-
Taillis simple	755 800	187 400	263 700	48 000	170 300	28 200	76 400	23 400	-	-
	-	-	-	-	-	-	18 300	6 700	-	-
Peuplements morcelés	1 580 900	549 500	871 900	278 500	100 500	19 100	88 000	39 800	-	-
	-	-	2 200	400	19 600	2 800	15 900	4 900	-	-
Peuplements marginaux	26 900	1 000	15 200	-	11 800	2 000	200	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Futaie résineuse et reboisements	135 800	41 800	24 700	4 900	24 000	1 700	21 200	1 100	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
T O T A L	5 659 500	2 285 000	3 209 700	1 289 400	1 274 700	503 800	304 300	115 500	15 500	3 500
	12 400	5 100	16 600	7 000	19 600	2 800	66 300	31 800	-	-

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S)

77 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surfaces des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					Total
	non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	880	-	660	490	23 980	26 010
Peuplements à conifères prépondérants (3)	360	-	70	1 430	6 430	8 290
T O T A L	1 240	-	730	1 920	30 410	34 300
P) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	1 410	620	1 200	4 730	70 040	78 000
Peuplements à conifères prépondérants (3)	300	180	180	430	6 770	7 860
T O T A L	1 710	800	1 380	5 160	76 810	85 860
TOTAL TOUTES PROPRIETES	2 950	800	2 110	7 080	107 220	120 160

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1,30 m).

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total du peuplement comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes.

77 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m3		20 m3 à 50 m3	50 m3 à 150 m3	150 m3 à 250 m3	250 m3 à 400 m3	plus de 400 m3	T O T A L
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	2 080	720	1 670	8 760	8 780	3 760	960	26 010
Peuplements à conifères prépondérants(1)	920	200	1 750	3 470	1 030	1 120	-	8 290
T O T A L	3 000	920	3 420	12 230	9 810	4 880	960	34 300
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	7 480	1 240	8 690	36 920	17 720	6 810	380	78 000
Peuplements à conifères prépondérants(1)	1 020	290	1 360	3 430	1 630	420	-	7 860
T O T A L	8 500	1 530	10 050	40 350	19 350	7 230	380	85 860
TOTAL TOUTES PROPRIETES	11 500	2 450	13 470	52 580	29 160	12 110	1 340	120 160

(1) cf. note 3 du tableau 16

77 - Tableau 18.1

Peupleraies

Surface, volume et accroissement moyen (1) par classe d'âge de plantation

	Clone	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et plus	TOTAL
Surface (ha)	Robusta	121	223	345	315	66	64	1 134
	I 214	277	559	124	43	-	-	1 003
	Autres clones	385	389	557	1 064	223	104	2 722
	TOTAL	783	1 171	1 026	1 422	289	168	4 859 (2)
Volume total (m3)	Robusta	3 000	23 000	57 500	94 100	26 400	25 100	229 100
	I 214	10 100	47 600	15 700	5 700	-	-	79 100
	Autres clones	5 100	22 100	86 900	255 600	77 900	35 300	482 900
	TOTAL	18 200	92 700	160 100	355 400	104 300	60 400	791 100
Accroissement total (m3/an)	Robusta	350	1 800	3 450	4 300	1 000	750	11 650
	I 214	1 250	3 900	950	250	-	-	6 350
	Autres clones	700	1 750	4 950	11 700	2 950	1 000	23 050
	TOTAL	2 300	7 450	9 350	16 250	3 950	1 750	41 050

(1) Accroissement calculé depuis la plantation

(2) Il convient d'ajouter 510 ha de peupleraies de la classe d'âge 0 à 4 ans où les clones n'ont pas été distingués

77 - Tableau 18.2

Peupleraies

Volume, accroissement moyen et densité des peupliers à l'hectare

	Clone	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et plus	Tous âges
Volume à l'hectare (m3/ha)	Robusta	-	24.8	103.1	166.7	298.7	400	392.2	
	I 214	-	36.5	85.1	126.6	132.6	-	-	
	Autres clones	-	13.2	56.8	156	240.2	349.3	339.4	
	TOUS CLONES	-	23.2	79.2	156	249.9	360.9	359.5	162.8
Accroissement à l'hectare (m3/ha/an)	Robusta	-	2.9	8.1	10	13.7	15.2	11.7	
	I 214	-	4.5	7	7.7	5.8	-	-	
	Autres clones	-	1.8	4.5	8.9	11	13.2	9.6	
	TOUS CLONES	-	2.9	6.4	9.1	11.4	13.7	10.4	8.4
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta	-	208	266	250	227	259	246	
	I 214	-	212	199	169	167	-	-	
	Autres clones	-	197	205	236	235	236	210	
	TOUS CLONES	218	204	214	233	231	242	224	223
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta	-	207	260	228	211	245	221	
	I 214	-	205	192	166	153	-	-	
	Autres clones	-	192	197	227	216	226	172	
	TOUS CLONES	211	199	207	220	213	231	191	211

77 - Tableau 19.1

Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : ROBUSTA

Catégorie de diamètre	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans		35 à 39 ans	
10	3 993	0.038	* 806	0.066	3 716	0.044								
15	8 025	0.091	6 205	0.124	5 186	0.145	* 591	0.135						
20	3 044	0.202	16 150	0.215	8 246	0.258	* 779	0.386	* 494	0.180				
25	2 747	0.364	20 037	0.400	12 718	0.476	4 688	0.567	* 580	0.538	* 550	0.589		
30	* 776	0.696	11 049	0.647	17 131	0.705	7 049	0.839	1 740	0.956	1 417	1.091		
35			2 625	0.860	18 113	0.966	22 501	1.266	4 218	1.286	867	1.416	* 342	1.120
40			* 1 015	1.300	13 583	1.388	14 940	1.567	3 955	1.660	4 043	1.712	1 027	1.741
45							10 767	1.970	1 803	2.075	2 450	1.992	1 711	2.309
50							4 309	2.394	3 530	2.432	1 090	2.132	* 685	2.485
55							* 709	2.457						
T O T A L	18 585	0.163	57 887	0.398	78 693	0.731	66 333	1.419	16 320	1.616	10 417	1.653	3 765	2.078

* Résultats non significatifs

77 - Tableau 19.2

Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Clone : I 214

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans	
10	5 539	0.044	* 493	0.028				
15	21 807	0.091	3 890	0.102			* 449	0.163
20	15 423	0.188	24 692	0.204	3 479	0.268	1 348	0.277
25	9 432	0.332	37 427	0.367	2 422	0.384	* 862	0.403
30	2 357	0.596	27 181	0.558	6 085	0.588	* 899	0.672
35	* 589	0.725	10 743	0.818	4 346	0.675	1 275	0.809
40			2 165	1.218	1 927	1.018		
45			* 985	1.839	* 788	2.057	* 449	1.548
50					* 1 576	2.359	* 825	2.010
55							* 413	2.237
TOTAL	55 147	0.183	107 576	0.442	20 623	0.760	6 520	0.875

* Résultats non significatifs

77 - Tableau 19.3

Peupleraies

Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

AUTRES CLONES

Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3
Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans		40 à 45 ans	
10	25 898	0.029	7 064	0.041	* 1 062	0.028								
15	20 613	0.084	17 431	0.097	5 349	0.112	2 869	0.158						
20	11 639	0.186	16 008	0.205	20 330	0.266	9 578	0.285	* 783	0.327	* 597	0.342		
25	1 369	0.295	19 704	0.368	20 879	0.404	24 812	0.490	2 630	0.686	1 305	0.476		
30			10 119	0.537	28 117	0.601	35 911	0.748	8 464	0.779	2 736	0.772	* 532	1.139
35			3 973	0.688	25 674	0.895	68 862	1.031	7 542	1.027	2 465	1.034		
40			1 442	0.972	19 208	1.216	49 989	1.378	8 726	1.487	* 1 334	1.085		
45					3 816	1.736	28 279	1.831	13 232	1.923	1 605	1.836		
50					* 1 231	2.152	8 958	2.291	7 143	2.422	2 592	2.535	* 1 064	2.693
55							* 412	2.898	1 953	2.972	* 705	3.079	* 532	3.438
60											* 351	3.946	1 596	4.155
75													* 532	6.363
TOTAL	59 519	0.085	75 741	0.291	125 666	0.692	229 670	1.113	50 473	1.544	13 690	1.461	4 256	3.599

* Résultats non significatifs

77 - Tableau 20

Formations arborées

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (2)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chênes pédonculé et rouvre	34	700	-	-	200	900
Frêne	24	900	-	-	1 700	2 600
Ormes	8	1 700	-	-	-	1 700
Saules	8	900	52	3 400	2 300	6 600
Noyer	17	800	-	-	500	1 300
Peupliers non cultivés	8	2 000	-	-	-	2 000
Autres feuillus (3)	25	500	-	-	1 500	2 000
T O T A L	124	7 500	52	3 400	6 200	17 100

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Merisier, petits érables, bouleau, grands érables

77 - Tableau 21

Formations arborées

Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chênes pédonculé et rouvre	180	10 700	-	-	2 300	13 000
Châtaignier	-	-	26	2 400	3 200	5 600
Frêne	96	5 100	-	-	5 800	10 900
Ormes	40	1 600	-	-	10 400	12 000
Saules	19	2 000	65	10 000	10 800	22 800
Peupliers non cultivés	78	8 300	-	-	600	8 900
Autres feuillus (4)	167	4 100	47	900	12 300	17 300
Pin sylvestre	101	1 400	-	-	-	1 400
T O T A L	681	33 200	138	13 300	45 400	91 900

(1) Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbre (Rappel de la longueur totale : 1515 km)

(2) cf. note 1 du tableau 20

(3) cf. note 2 du tableau 20

(4) Tremble, aunes, robinier, petits érables, merisier, noyer, fruitiers, tilleul

77 - Tableau 22

Formations arborées

Alignements

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Nombre d'arbres en centaines	Volumes	
		Arbres de forme futaie (1) m3	Arbres d'autres types m3
Alignements de peupliers en terrain agricole (2)			
Peupliers cultivés	498	37 700 (6)	-
Frêne	1	-	400
Ormes	-	-	200
Autres feuillus (3)	-	-	200
T O T A L	499	37 700	800
Alignements de bords de route et de canaux			
Grands érables	33	7 700	1 500
Frêne	8	100	2 600
Peupliers cultivés (4)	141	1 300	12 000
Tilleul	11	2 600	-
Platane	40	3 800	4 900
Peupliers non cultivés	198	1 200	34 100
Autres feuillus (5)	2	-	300
Epicéa	1	-	-
T O T A L	434	16 700	55 400

(1) Arbres de forme futaie non émondés

(2) Il s'agit d'alignements de peupliers de clones cultivés plantés dans un but de production de bois

(3) Aunes, saules, merisier, grands érables, peupliers non cultivés, chêne pédonculé, bouleau, noisetier, chêne rouvre, châtaignier

(4) Il s'agit de peupliers de clones cultivés présents dans les alignements dont le but principal n'est pas la production de bois

(5) Ormes, chêne pédonculé, tremble, saules

(6) L'accroissement courant n'a pas été mesuré. L'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé à 1900 m3/an

N.B. La longueur des alignements a été calculée à :

- 360 km pour les alignements peupliers,
- 494 km pour les alignements d'autres essences

77 - Tableau 23

Alignements de peupliers

Nombre d'arbres et volume par catégorie de diamètre et classe d'âge de plantation

Tous clones - Toutes propriétés

Classe d'âge	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans	
Catégorie de diamètre cm	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre m3
10	5 370	0.025	749	0.039	185	0.043			82	* 0.024
15	3 842	0.066	1 995	0.098	352	0.116	9	* 0.111	27	* 0.074
20	1 055	0.143	2 383	0.190	1 034	0.221	115	0.183	27	* 0.222
25	28	* 0.250	2 082	0.340	2 658	0.398	319	0.389	268	0.351
30			543	0.508	3 219	0.601	1 147	0.616	340	0.603
35			167	0.683	4 278	0.827	2 564	0.906	321	0.894
40					1 535	1.068	3 035	1.113	658	1.193
45					510	1.488	1 112	1.558	1 422	1.563
50					572	2.173	1 557	2.021	1 578	1.804
55					169	2.225	227	2.163	917	2.304
60					41	* 2.390	67	* 2.343	408	2.493
65									512	2.309
70										
75									240	4.454
TOTAL	10 295	0.053	7 919	0.224	14 553	0.751	10 152	1.190	6 800	1.815

* Résultats non significatifs

Il convient d'ajouter 2 350 peupliers non recensables dans les classes d'âge de 0 à 14 ans

IV - ANALYSE DES RESULTATS

Les tableaux qui précèdent traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière de la SEINE-ET-MARNE en 1978.

Avec une superficie territoriale de 592 817 ha dont 126 496 boisés, ce département a un taux de boisement de 21,3 %. Ce taux varie cependant dans des proportions assez importantes selon les régions puisqu'il passe de 9,5 % dans la Vieille France à 51,4 % dans le Pays de Fontainebleau.

Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de la SEINE-ET-MARNE :

- Statistique forestière de 1878	102 234 ha
- Enquête DAUBREE (1904-1908)	111 943 ha
- Cadastre (1908)	114 660 ha
- Cadastre (1948)	127 769 ha
- Cadastre (1961)	129 901 ha
- Enquête "Utilisation du Territoire" (1976) (sans les bosquets de 5 à 50 ares).	110 553 ha

La surface totale boisée de 126 496 ha comprend :

- 120 607 ha de peuplements de production dont 5,5 % en formations boisées de moins de 4 ha (bosquets et boqueteaux).
- 5 889 ha de peuplements de protection.

Cette superficie se répartit ainsi suivant les propriétés :

- Domanial	30 641 ha (24,2 %)
- Communal et autres personnes morales	3 943 ha (3,1 %)
- Particulier	91 912 ha (72,7 %)

La superficie des terrains boisés soumis au régime forestier, lesquels sont domaniaux à 88,6 %, a été trouvée égale à 34 584 ha soit 27,3 % de la surface totale boisée.

Les landes et friches occupent 4 592 ha soit 0,8 % du territoire départemental, ce qui est infime.

La peupleraie en plein occupe une surface de 5 369 ha.

Le tableau suivant donne, par régime de propriété, la répartition des peuplements feuillus et des peuplements résineux, jugée d'après l'essence localement prépondérante.

	Feuillus		Conifères		Ensemble	
	ha	%	ha	%	ha	%
Propriétés soumises au régime forestier	26 000	76	8 290	24	34 290	100
Propriétés particulières	78 020	91	7 850	9	85 870	100
	104 020	86,5	16 140	13,5	120 160	100

Les peuplements feuillus sont donc très largement majoritaires dans le département de la SEINE-ET-MARNE, toutes propriétés confondues, et les conifères très peu représentés.

La répartition en pourcentage et par régime de propriété des diverses essences prépondérantes apparaît dans le tableau ci-dessous :

Essences	Propriétés		Total
	Soumises	Non soumises	
Chêne	57,2	59,0	58,5
Hêtre	9,4	0,7	3,2
Frêne	0,6	8,7	6,4
Autres feuillus	8,6	22,5	18,5
TOTAL FEUILLUS	75,8	90,9	86,6
Pin sylvestre	19,2	8,0	11,2
Autres pins	2,2	0,4	0,9
Douglas	1,2	0,5	0,7
Autres conifères	1,6	0,2	0,6
TOTAL CONIFERES	24,2	9,1	13,4
TOTAL	100 %	100 %	100 %

On peut remarquer que le chêne, qui est l'essence la plus représentée, est important aussi bien en forêt soumise que privée. Le hêtre est plus représenté en forêt soumise, tandis que les feuillus divers le sont davantage en forêt privée.

Les résineux sont mieux représentés en forêt soumise, mais n'occupent qu'une surface modique dans le département.

L'étude des surfaces des types de peuplement par propriété donne la répartition suivante :

Types	Propriétés		Total
	Soumises	Non soumises	
Futaie feuillue	42,8	4,0	15,1
Mélange futaie-taillis	31,4	53,0	46,9
Taillis simple	1,7	12,8	9,6
Bois de ferme	0,2	23,1	16,6
Peuplements marginaux	6,2	1,5	2,8
Peuplements mosaïques	0	2,7	1,9
Futaie résineuse et Reboisements	17,7	2,9	7,1
	100 %	100 %	100 %

On remarque qu'au total les taillis sous-futaie représentent presque la moitié de la surface boisée. Les bois de ferme occupent une surface relativement importante, alors que la futaie feuillue n'est que modestement représentée.

Tous ces types sont étudiés dans les tableaux A du tome II.

Ils sont décomposés en unités de base constituées par les 3 caractéristiques suivantes : type de peuplement - propriété - région forestière.

Pour ces ensembles qui sont les plus petits échantillonnés, les résultats sont donnés par essence et catégorie de diamètre.

Toutefois, il convient d'expliquer les anomalies qui paraissent exister dans la comparaison des résultats des tableaux 9 et 12.

Par exemple, la structure "Mélange futaie-taillis" couvre 63 400 ha alors que le type "Mélange futaie-taillis" s'étend sur seulement 56 310 ha.

En fait, il y a deux raisons à ces discordances :

a) Quand le type ne comporte dans sa définition qu'un aspect physionomique, il est facile de comprendre qu'il est cependant constitué d'ensembles ou de parcelles répondant à des traitements différents et présentant donc des aspects différents.

Il en est ainsi des peuplements marginaux tels que les Peuplements morcelés feuillus, les Peuplements de fond de vallée et les Boisements lâches.

Ces types occupent une certaine surface sous l'aspect "Mélange futaie-taillis".

Il en est de même pour les autres structures.

b) Quand le type comporte dans sa définition une notion de traitement ou au moins d'aspect, il n'occupe que rarement la totalité de sa surface sous la structure en cause.

Cela est dû au fait que la structure est définie sur une surface de l'ordre de l'hectare, alors que le type l'est sur une surface beaucoup plus grande en général.

Le tableau suivant montre la correspondance entre définition du type et structure élémentaire principale de même définition :

Type de peuplement	Structure principale	% de la surface du type
Futaie feuillue	Futaie	76 %
Mélange futaie-taillis	Mélange futaie-taillis	80 %
Taillis simple	Taillis	66 %
Futaie résineuse et reboisements	Futaie et reboisements	84 %

La structure élémentaire est donc largement majoritaire dans le type de même définition mais rarement à 100 %.

En ce qui concerne les volumes et les accroissements, le tableau suivant résume les principaux résultats quantitatifs de l'inventaire : volume de bois sur pied, accroissement courant de ce volume (moyenne 1974-1978) et production brute (somme de l'accroissement courant et du passage à la futaie) ; il concerne l'ensemble des 120 160 ha de forêts de production (34 290 soumis, 35 870 privés).

Formations boisées de production	Feuillus	Conifères	Toutes essences	
			Total	m3/ha
A) Volume (milliers de m3)				
Propriétés soumises	4 426,6	842,5	5 269,1	153,7
Propriétés privées	9 890,3	688,3	10 578,6	123,2
Ensemble	14 316,9	1 530,8	15 847,7	131,9
B) Accroissement (m3/an)				
Propriétés soumises	85 500	25 900	111 400	3,3
Propriétés privées	295 800	22 000	317 800	3,7
Ensemble	381 300	47 900	429 200	3,6
C) Production brute (m3/an)				
Propriétés soumises	94 200	27 650	121 850	3,6
Propriétés privées	328 750	24 500	353 250	4,1
Ensemble	422 950	52 150	475 100	4,0

La production nette peut être obtenue en retranchant de la production brute la mortalité. Celle-ci ayant été estimée à 32 200 m3 par an, la production nette serait donc de :

3,4 m3/ha/an en forêt soumise
3,8 m3/ha/an en forêt privée
3,7 m3/ha/an pour l'ensemble

Calculée par groupe feuillus et conifères, toutes propriétés groupées, cette même production nette serait de :

392 200 m3/an pour les feuillus
50 700 m3/an pour les conifères.

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux des exploitations, on note que les quantités moyennes exploitées de 1974 à 1978 (peupliers exclus) représenteraient 47 % de la production nette des feuillus et 39 % de celle des conifères.

V - PRECISION DES RESULTATS

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau n° 2	Volume (m3) tableau n°10	Accroissement (m3) tableau n° 11
Domanial	30 360 ± 0,7 %	4 754 500 ± 3,4 %	95 900 ± 3,3 %
Communal	3 943 ± 3,1 %	514 600 ± 7,9 %	15 500 ± 9,6 %
Particulier	86 304 ± 2,2 %	10 578 600 ± 3,4 %	317 800 ± 3,4 %
TOTAL	120 607 ± 1,6 %	15 847 700 ± 2,6 %	429 200 ± 2,6 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 14 367 points-photo dont 3 108 pour les seules formations boisées de production et 290 pour les landes et certains terrains agricoles ou improductifs.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés).

1 304 pour les formations boisées de production (placettes)
241 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles ou improductifs (placettes)
42 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
49 pour les haies boisées (segments)
201 pour les alignements (carrés)
286 pour les peupleraies (placettes).